journal de l'expédition d'Irlande - 70e demi-brigade de ligne - 2e bataillon – – auteur : Jobit (Jean-Louis) – 1799-1800 – manuscrit - sources : gallica.bnf.fr/bibliothèque municipale de Brest. MS 18 – droits : domaine public – saisie 2023

JOURNAL DE L'EXPEDITION D'IRLANDE

RAPPORTEE

PAR LE CITOYEN JEAN-LOUIS JOBIT
Capitaine de grenadiers
au 2e bataillon
de la 70e demi-brigade de ligne

NOTE

La plus grande partie de l'armée du général **HOCHE**, destinée à faire une descente en Irlande fut embarquée à Brest sur les vaisseaux de l'escadre de l'amiral **BRUIX**.
Quelques détachements partirent des autres ports par suite de circonstances qui n'ont jamais été bien éclaircies, tous les navires de l'escadre se trouvèrent au rendez-vous en Irlande, dans la baie de Bantry, à l'exception de la frégate sur laquelle étaient l'amiral **BRUIX** et le général **HOCHE**.
Les généraux de terre et de mer, après avoir vainement attendu l'arrivée du général en chef et de l'amiral, tinrent un conseil de guerre, dans lequel il fut décidé, qu'il n'y avait pas lieu de débarquer les troupes et qu'il fallait rentrer à Brest[1] de sorte que, de toutes les expéditions parties des différents ports, une seule, celle sortie de La Rochelle effectua le débarquement.
Ce sont les hauts faits de cette journée de braves soldats qui sont rapportés dans ce journal.

Journal de l'expédition d'Irlande suivi de notes sur le général HUMBERT qui- l'a commandée.

Le gouvernement français avait en vue depuis longtemps de faire une descente en Irlande et le projet qu'il en conçu était guidé sans doute par les rapports qui lui ont été faits sur l'insurrection des habitants de ce pays. Il résolut donc d'y envoyer des troupes ; et, il en disposa le départ de plusieurs points différents, croyant, par ce moyen, la réussite plus certaine. Une petite expédition fut préparée à Rochefort et le commandement en fut confié au général de brigade **HUMBERT**, connu, disait-on, par l'intrépidité et le courage qu'il avait montré dans les armées de la République.

C'est de cette expédition qui comme on sait, est parvenue à effectuer le débarquement, que je vais essayer de décrire les détails ; et pour parvenir à ce but, je n'aurai point recours aux expressions de l'éloquence, mais je m'attacherai scrupuleusement à la vérité, en racontant les faits sans exagération ; d'ailleurs, je n'entreprends point de remplir cette tâche avec l'intention d'en exposer le résultat au public, mais seulement pour me rendre compte à moi-même des diverses circonstances qui ont accompagné une expédition de laquelle j'ai fait partie.
Le général **HUMBERT**, après avoir reçu ses ordres et ses instructions du Directoire exécutif, se rendit à La Rochelle, vers le commencement de la 2e décade du mois de thermidor an VI. C'est dans cette ville qu'il devait trouver les troupes désignées pour l'embarquement et qu'il devait en faire l'organisation. Cette opération étant terminée, et ayant composé son état-major, à son choix, il décida que l'embarquement se ferait à la rade de La Rochelle et il fit venir en conséquence de celle

1 Les procès verbaux officiels de ce conseil de guerre, sont aux archives de la majorité général à Brest.

de l'île d'Aix, trois frégates destinées au transport des troupes et des objets nécessaires à l'expédition.

Toutes les dispositions étant prises, nous nous embarquâmes le 18 thermidor an VI (5 août 1798) : au nombre de 1 025 hommes. Savoir :

Le 2e bataillon de la 70e demi-brigade d'infanterie de ligne	843	hommes
Une compagnie de grenadiers francs	51	«
Un détachement du 3e régiment de chasseurs à cheval	43	«
Un détachement de la 11e compagnie de canonniers volontaires	42	«
Un général de brigade commandant en chef	1	«
Deux adjudants généraux	2	«
Officiers d'état-major ou à la suite	39	«
Officiers de santé	4	«
Total	1025	«

Départ de La Rochelle

Toutes ces troupes furent embarquées sur les trois frégates, *la Concorde, la Franchise* et *la Médée,* ainsi que les armes, munitions et effets d'équipement dont le détail suit.

3 000 fusils – 400 pistolets – 3 pièces de canon de 4 avec leurs caissons – 30 milliers de poudre, parmi lesquels 66 000 cartouches à balles – 1 000 habits nationaux au complet.

Le lendemain de l'embarquement nous mîmes à la voile à 10 h du matin. Nous n'eûmes durant notre traversée aucune rencontre ni aucun évènement remarquable. Notre marche ne fut contrariée que par un calme plat qui dura trois jours, et avec les vents qui nous secondèrent, le trajet n'aurait pas duré plus de six à sept jours, sans le long détour qu'on crut prudent de faire pour éviter la rencontre de l'ennemi. Ce ne fut que le 4 fructidor, 16e jour de notre départ que nous entrâmes dans la grande baie de Donegal, et sur la fin de cette journée, nous découvrîmes terre. Arrivés, le lendemain 5 fructidor, aux atterrages de Killala, nos frégates arborèrent le pavillon anglais, pour nous mettre à l'abri de la méfiance des troupes ennemies qui auraient pu garder la côte. Cette feinte causa quelques méprises qui tournèrent à notre avantage, d'abord un brig irlandais, petit bâtiment de commerce qui côtoyait le rivage, vint assez près de nous ; mais ayant reconnu ensuite que nous étions français, il fit force manœuvres pour nous éviter.
Comme il était de notre intérêt de nous en emparer, non à cause de sa valeur ni de la cargaison qu'il aurait pu avoir, mais par le besoin indispensable que nous avions d'un pilote, le capitaine de *La Concorde*, fit promptement mettre une chaloupe en mer avec des rameurs et quelques hommes armés, commandés par un officier qui fut chargé d'aller amariner le bâtiment. Cette opération fut exécutée avec la plus grande célérité. Le brig fit condent à nos frégates et on fit monter le patron à bord de *la Concorde*. Ayant tiré de cet homme d'utiles renseignements, nous longeâmes la côte pendant quelques heures, à une distance peu éloignée. Aussitôt plusieurs petites embarcations vinrent à nous de toutes parts, nous prenant pour Anglais. L'une d'elles portait un officier accompagné d'un simple soldat ; cet officier avait été envoyé d'un poste militaire qui était à une des extrémités de la baie, pour prendre le commandement du cantonnement de Killala ; chemin faisant il s'était amusé à faire la pêche avec un ami qui servait de patron à la chaloupe. Croyant voir en nous des gens de sa nation, il était charmé de trouver l'occasion de venir offrir le fruit de sa pêche

aux officiers de notre bord ; il y vint en effet, mais quelle fut sa surprise, lorsqu'au lieu de l'uniforme anglais, il découvre l'habit national français. Il est difficile de se faire une idée du changement physique qui se fit sur toute sa personne ainsi que sur ses compagnons. Un visage pâle et allongé, un tremblement dans tous les membres furent l'expression sincère de leur état. Etant à bord, on les fit entrer dans la chambre du capitaine où on eut peine à les faire revenir de l'espèce d'anéantissement dans lequel ils étaient tombés. Cette aventure ne leur coûta cependant que la peur, car le lendemain l'officier fut renvoyé avec ses gens sur sa parole d'honneur.
Un canot conduisait vers nous les deux fils aînés et un ami de l'évêque de Killala ; ces trois jeunes gens peu accoutumés à voir des vaisseaux armés dans leurs parages, venaient par un motif de curiosité présenter leurs hommages aux prétendus Anglais et engager les principaux officiers à descendre à terre pour se rafraîchir chez leurs parents ; ils n'étaient qu'à quatre toises d'une des frégates lorsqu'ils s'aperçurent de leur méprise ; c'était un peu tard à la vérité pour se soustraire à la capture, car comme ils voulurent revirer de bord afin de gagner le rivage, il suffit au capitaine de *la Concorde* de les menacer d'un fusil qu'il tenait à la main, pour les obliger à se mettre à notre discrétion. Ils montèrent à bord plus tremblants et plus consternés encore que nos premiers prisonniers. Il ne faut pas s'étonner de leur frayeur, elle est naturelle à des jeunes gens comme eux sortant à peine du collège voient pour la 1re fois un canon et un habit de soldat. Le plus âgé des deux fils de l'évêque débarqua avec son ami en même temps que les premiers de nos troupes qui furent mises à terre ; son frère fut gardé comme otage jusqu'à la fin du débarquement et tous trois ensuite furent rendus à leurs familles.
Nous étions presque tous occupés de la singularité de ces deux évènements et de quantités d'autres scènes, moins intéressantes, mais aussi amusantes, pendant que, sans nous en apercevoir, nous approchions du lieu qui fut choisi pour le mouillage. Alors nous ne songeâmes plus qu'à nous livrer à la joie que nous donnait la certitude de notre prochain débarquement. Nous vîmes en effet jeter l'ancre du même instant et à peine fûmes nous mouillés que les chaloupes de nos bords et les embarcations du pays qui étaient venus à nous, se préparèrent à recevoir les troupes pour les porter sur la côte qui n'était qu'à portée de pistolet. Le débarquement n'éprouvant aucun obstacle se fit avec la plus grande diligence et dans le meilleur ordre.

Quelques jours avant le débarquement le général **HUMBERT** avait ordonné le dédoublement du 2e bataillon de la 70e demi-brigade et en avait fait former deux bataillons, désignés ensuite sous le nom de 1er et 2e bataillon de la première demi-brigade d'Irlande, de manière que par ce dédoublement, ils se trouvait dans notre petite armée trois compagnies de grenadiers. Le général forma aussi dans le même temps son administration militaire et choisit pour cet effet, des officiers qui étaient à la suite de l'expédition, et compris dans son état-major.

Prise de Killala

Ce fut avec les trois compagnies de grenadiers que le général en chef suivi de l'adjudant général **SARRAZIN**, s'avança dans les terres. Il dirigea la marche vers le bourg de Killala, distant d'environ trois lieues de la baie de ce nom, et gardé par 80 hommes de troupes anglaises. Dix grenadiers commandés par un sous-lieutenant, formant l'avant-garde, virent à une portée de fusil en avant du bourg, l'ennemi en bataille en travers de la route, disposés à en défendre l'entrée. A cette vue notre petite avant-garde double le pas en avant et rendue à portée, elle reçut une décharge générale qui blessa de deux balles le sous-lieutenant : les grenadiers ripostèrent et sans hésitation chargèrent au pas de course l'ennemi qui prit aussitôt la fuite. Les trois compagnies de grenadiers qui appuyaient cette avant-garde à très peu de distance prirent également la course pour la soutenir et arrivèrent presque en même temps qu'elle au bourg déjà évacué par l'ennemi. Malgré l'agilité des

fuyards tous ne purent pas échapper à la vigoureuse poursuite de nos grenadiers. Il firent 23 prisonniers parmi lesquels trois officiers ; de ce nombre était un lord, commandant ce poste. Comme il était domicilié à Killala, il obtint la liberté d'y rester prisonnier sur parole ; les deux autres et les 13 soldats furent mis à bord des frégates pour être ramenés en France. Outre les prisonniers, l'ennemi eut dans cette affaire quatre hommes tués et plus du double de blessés. Nous n'eûmes d'atteint que le sous-lieutenant, heureusement que ses blessures ne furent que très légères.
Pendant que nos grenadiers chassaient l'ennemi et s'emparaient de Killala, on travaillait avec célérité au débarquement de nos munitions et autres bagages. Le brig dont on s'était emparé fut d'une grande utilité pour accélérer ce travail. La plus grande partie des effets fut mise à son bord et conduite près de Killala qui devait nous servir momentanément de dépôt. Tout fut enfin si bien disposé qu'en moins de 12 heures, les frégates étaient parées pour mettre à la voile pour s'en retourner en France.
Le poste de Killala étant à notre disposition, toute notre troupe s'y rendit, à l'exception d'une arrière-garde de surveillance qui fut laissée au lieu du débarquement.
Nous fûmes fort étonnés de l'extrême pauvreté qui s'offrit partout à nos yeux dans le commencement de cette contrée d'Irlande ; jamais pays n'a présenté une perspective plus malheureuse ; les hommes, les femmes, les enfants presque nus n'y ont d'autre asile qu'une étroite et mauvaise chaumière qui ne les met pas à couvert des rigueurs des saisons ; encore partagent-ils cette chétive habitation avec toute leur basse-cour. Leurs aliments journaliers sont des pommes de terre, du lait aigre, presque jamais de pain et rarement de la viande. Si ces habitants sont si misérables on doit moins en attribuer la cause à la stérilité du sol qu'à l'extrême ignorance et à la grande paresse dans laquelle ils croupissent. Leur sort serait moins vigoureux s'ils avaient plus d'industrie, mais ils sont si habitués à leur genre de vie, qu'il ne s'aperçoivent pas de leur misère. Presque tous ces demi-sauvages sont catholiques et d'un fanatisme rebutant qui fait vraiment pitié. Quand nous passions devant leurs dégoûtantes chaumières où nous n'entrions jamais que pour y jeter un coup d'œil, comme on le jette sur un objet répugnant, ils se précipitaient au devant de nous se prosternaient à nos pieds, et la tête dans la boue récitaient de longues prières pour nos succès. Tous hommes et femmes portent suspendus à leurs cous, de larges sales et crasseux scapulaires ainsi que des chapelets ou rosaires.
Cette classe du peuple irlandais qui est la plus nombreuse, offre un contraste révoltant avec la vie douce des protestants qui presque tous possèdent de grandes richesses. Chez ces derniers, on voit briller le luxe et l'abondance en toutes choses, pendant que les premiers sont asservis à la pauvreté dont je ne viens de présenter qu'un faible tableau. De là vient nécessairement la haine que le bas peuple porte au riche qui insulte sa misère. Aussi ne doit-on pas s'étonner que cette grande différence dans les conditions, jointe au fanatisme religieux, ait produit la révolte qui trouble depuis si longtemps l'Irlande. Mais abandonnons un sujet que je ne prétends pas approfondir pour reprendre le récit des faits et gestes de notre petite armée.

Marche sur Baylana

Le quartier-général était établi à Killala (palais de l'évêque). L'adjudant général **SARRAZIN**, homme remarquable par ses talents militaires, sa bravoure et le grand sang-froid qu'il conserve dans les occasions les plus périlleuses, marcha, le 6 fructidor, sur la petite ville de Baylana, distante d'environ deux lieues du quartier-général, ayant avec lui les trois compagnies de grenadiers, deux compagnies ordinaires et quelques chasseurs à cheval qui s'étaient montés la veille en entrant dans le pays. Arrivé à portée de canon de cet endroit, l'adjudant-général eut avis qu'elle était défendue par 600 hommes d'infanterie, 200 cavaliers et deux pièces de canon. Notre petite force ne s'élevant au plus qu'à 250 hommes, il crut prudent de ne pas risquer une attaque dont les suites auraient pu

devenir funestes. Il ordonna donc contre-marche sur Killala. Cette ordre dont la sagesse n'a pas besoin d'être démontré, occasionna d'abord d'assez violents murmures parmi les grenadiers qui criaient à haute voix qu'il fallait attaquer, que la victoire était certaine, qu'ils étaient sur de vaincre. Cependant la contre marche se fit avec ordre, mais non sans quolibets satyriques, qui ne finirent qu'à notre rentrée au quartier général.
L'ennemi s'étant aperçu de notre mouvement rétrograde l'attribua à la peur, et dans cette persuasion il envoya deux heures après notre retour environ une centaine de cavaliers et un égal nombre de fantassins qui marchaient avec l'assurance d'une victoire ; leur approche donna le signal de la générale, elle n'eut pas battu cinq minutes que toute notre petite troupe était sous les armes.
Le général en chef, accompagné de quelques chasseurs à cheval, porta du côté de l'ennemi, et ayant reconnu quelle était à peu près sa force, il se contenta de faire marcher à la rencontre la compagnie que je commandais. A peine les cavaliers eurent-ils aperçu les panaches royaux de cette petite force, qu'ils tournèrent bride et s'enfuirent au grand galop. L'infanterie imita la cavalerie, les grenadiers rentrèrent au camp après les avoir poursuivi inutilement pendant une demi lieue.

Prise de Baylana

Le soir du même jour, environ 500 de nos soldats se mirent en route et reprirent la route de Baylana. Quelques heures après un poste avancé de cavalerie ennemi fut surpris par nos chasseurs qui éclairaient nos marches. On lui fit deux prisonniers ; le reste eut beaucoup de peine à se sauver ; la plupart des cavaliers laissèrent leurs manteaux et quelques selles, des sabres et des pistolets. Notre troupe s'arrêta et passa la nuit sur une petite éminence qui se trouvait près de la route et a peu près à moitié du chemin. Le lendemain au point du jour, elle se disposa à faire l'attaque de la ville. La position de cette place n'était pas avantageuse pour la défensive et aussi l'ennemi se dépêcha-t-il de l'évacuer aussitôt qu'il sentit notre approche ; nous entrâmes donc à Baylana sans aucun obstacle et sans brûler une amorce jugeant que l'ennemi ne pouvait pas être loin, suivant la direction qu'il avait prise, indiquée par le signal que faisaient quelques habitants qui osaient à peine mettre de nez hors de la porte de leur maison. Nous ne tardâmes pas, en effet, à l'apercevoir qui fuyait ; aussitôt nous courûmes sur lui en tirant quelques coups de fusil afin de l'obliger à riposter et conséquemment à ralentir sa marche. Mais il continua de courir sans regarder derrière lui et il fit tellement diligence dans sa fuite qu'il nous fut impossible de l'atteindre d'aucune manière. Fatigués de le poursuivre vainement, nous rentrâmes en ville où nous trouvâmes le commandant de la cavalerie anglaise, qui s'étant levé trop tard n'eut pas le temps de suivre sa troupe. Il devint notre prisonnier ainsi que trois autres officiers et quatre soldats qui s'étaient cachés chez les habitants et qui nous les livrèrent.
Avant de sortir de Baylana, l'ennemi avait immolé une voiture que nous aurions sauvée infailliblement si nous fussions arrivés une heure plus tôt. Un citoyen de cette ville qu'il prétendait être des Irlandais ? fut trouvé avec un fusil dans sa maison. Ce malheureux auquel on ne pouvait reprocher d'autre crime, fut pendu à sa porte. Ce spectacle terrible s'offrit à notre vue dès que nous entrâmes dans la ville.
Notre troupe se reposa quelques heures et après s'être rafraîchie chez les habitants qui l'accueillirent avec le plus vif enthousiasme, elle revint à Killala emmenant les prisonniers qu'elle venait de faire ; elle ne fut pas plutôt rentrée qu'elle eut une nouvelle alerte (le général laissa un officier à Baylana pour le commandement de la place.

Fausse alerte

On se souvient que nous avions laissé au lieu de notre débarquement une partie de nos poudres et de nos armes dont la garde était confiée à 30 hommes. Des trois pièces de campagne qui nous avaient

servi en France, 2 avaient été conduits à Killala, encore, avec beaucoup de peine, à cause de la grande difficulté à se procurer des harnais pour les chevaux. La 3e était restée sur le rivage. Des malveillants ou peut-être quelques militaires étourdis firent courir le bruit que l'ennemi cherchait à nous couper la communication de ce poste important. Ce bruit parvint aux oreilles du général qui fit sur le champ mettre sa force en état de marche vers l'endroit où l'on prétendait que l'ennemi se portait.
A peine fut-on en marche qu'on fut assuré que ce n'était qu'une fausse alerte. La troupe rentra à l'exception des grenadiers qui furent envoyés par mesure de prudence à un poste intermédiaire établi près d'un pont sur la route du rivage. Les grenadiers n'ayant trouvé aucun danger reçurent l'ordre de rentrer au camp. La troupe se reposa jusqu'au lendemain soir.

Séjour à Killala

Depuis l'instant où nous débarquâmes, grand nombre d'Irlandais demandèrent à se joindre à nous. Leur nombre avait considérablement grossi depuis que nous avions Killala en notre pouvoir, aussi pendant le séjour que nous y fîmes, les officiers de l'état-major s'occupèrent avec beaucoup de soins et d'activité à les armer et les organiser. Ils furent habillés en volontaires nationaux et formés en compagnies dont le commandement fut donné aux plus instruits parmi eux. La suite de ce récit apprendra combien furent mal employées les armes qu'on donna à des hommes qu'on peut comparer à des sauvages sans subordination et sans discipline ; quittant les rangs qu'on leur assignait pour se livrer au pillage et à la débauche et par-dessus tout cela aussi lâches que féroces et ignorants.
Pendant ce temps le général augmenta aussi sa petite cavalerie d'une quarantaine d'hommes et pour cet effet, il fit sortir 3 volontaires par chaque compagnie du centre.

Départ pour Castlebar

Notre petite armée grossie de pareils soldats (les Irlandais), parti enfin le 8 fructidor au soir avec deux pièces de canon, laissant une garde de 100 hommes à Killala seulement. Elle prit la route de Castlebar, petit ville à 10 lieues de là. Après une marche de 4 heures, le général **HUMBERT**, qui était à la tête de la colonne, est informé que l'ennemi s'est porté sur Baylana ; cette nouvelle change la marche, la dirige sur cette ville et après avoir bivouaquer 2 heures sur la route, nos troupes y arrivent sans y rencontrer un seul soldat anglais.
Nos soldats fatigués par 10 heures d'une marche consécutive, ayant besoin de repos, passèrent la matinée à Baylana ; ils se logèrent chez les habitants qui leur fournirent les vivres dont ils avaient besoin pour réparer leurs forces. Pendant ce temps, le général reçut un parlementaire anglais chargé d'une mission dont le sujet n'est pas venu à ma connaissance ; tout ce que j'en sais, c'est qu'il fut bientôt renvoyé et qu'on se servit de cette occasion pour faire ramener à l'ennemi 7 prisonniers qui nous restaient de l'affaire de Killala et les 4 officiers et 6 soldats pris en route à Baylana.

Reprise de la marche sur Castlebar

Le 9 fructidor à 9h après-midi, l'armée part pour sa première destination. Après une marche qui dura jusqu'à 10 h du soir, elle bivouaqua 2 heures et de suite après elle continua sa route. C'est le 10 à 6h du matin qu'on découvrit Castlebar, place bien si située et ayant tout autour des hauteurs propres à la défense. Sa position est d'autant plus avantageuse et facile à garder qu'elle n'a aucune autre issue particulière, par où elle soit accessible, que la grande route qui la traverse dans toute sa longueur. C'est là que l'ennemi s'était réuni, et, suivant les rapports unanimes des prisonniers, au

nombre de 3 500 hommes d'infanterie et 1 500 de cavalerie avec 16 pièces de canon de différents calibres. Un poste aussi important, si bien gardé par les positions naturelles qui l'entourent et garni en outre d'une force aussi considérable était un morceau dur à digérer pour une petite armée telle que la nôtre. Il fallait des Français pour en hasarder l'attaque, en soutenir la résistance et l'emporter de vive force. Il fallait aussi que ces Français fussent dans une position aussi critique, n'ayant d'autre perspective que celle de vaincre ou mourir, car pour se rendre prisonnier aucun alors n'y aurait consenti que par une force indépendante de sa volonté.
Cependant notre cavalerie qui se présenta en avant, sur la route, attira 200 cavaliers anglais et autant d'hommes d'infanterie ; 50 tirailleurs suffirent pour les forcer de rejoindre de suite leurs positions retranchées. Bientôt après l'affaire s'engage ; le brave **SARRAZIN** se met à la tête de nos trois compagnies de grenadiers, qui marchent en avant sur la grande route, en colonnes serrées par section. Arrivés à portée des premiers postes ennemis, ils essuient une mousqueterie et une canonnade vigoureuse, qui, heureusement mal dirigées, ne blessèrent personne. Les grenadiers se mettent en bataille le long d'un fossé tandis que le reste de l'armée se dirige sur la droite et que les Irlandais se tiennent sur les derrières. Le feu de l'ennemi devenait d'instant en instant plus vif et plus serré : la mitraille en balles et les boulets tombent de toutes parts comme la grêle ; quelques grenadiers baissent la tête pour saluer le boulet qui les dépasse ; **SARRAZIN** s'en aperçoit et leur dit en souriant : *eh quoi vous avez peur, un boulet vous fait baisser la tête*. Il ne fallut que ce peu de mots pour ranimer le courage de ceux qui auraient pu s'abandonner à la crainte.

Prise de Castlebar

Pendant que nos vaillants soldats, soutenus seulement par une pièce de canon gardent leurs positions sans riposter à l'ennemi qui fait déjà entendre le cri de la victoire, le brave **SARRAZIN** est informé par un aide de camp que les Irlandais avaient pris la fuite au premier coup de canon qu'ils avaient entendu. Cette fâcheuse nouvelle n'altère pas sa contenance ferme et tranquille. Ensuite s'adressant aux grenadiers qui avaient entendu le rapport de l'aide de camp, il leur dit ce peu de mots avec son sang-froid ordinaire : *mes amis il ne faut compter que sur nos propres forces ; reculer ? Il n'y a plus moyen, nous avons de l'eau au-dessus des oreilles ; préférer d'être prisonniers, mourir de faim et mangé par la vermine, cela ne peut entrer dans votre façon de penser ainsi donc nous n'avons qu'un parti à prendre, c'est celui de vaincre ou mourir au champ d'honneur. Si vous êtes de cet avis marchons à la bayonnette en avant et crions vive la république.*

Ce cri est aussitôt répété par les grenadiers, qui secondés du reste des soldats, franchissent le fossé derrière lequel ils étaient à demi-couvert et marchent en bataille à la barbe de l'ennemi qui formait une triple haie sur les hauteurs où il était retranché ou embusqué. Nos braves guerriers essuient sans riposter leurs vigoureuses décharges sans cesse renouvelées. L'opiniâtreté du feu et l'amour de la victoire les rendent furieux. Conduits par leur général et leurs officiers, ils se précipitent dans les retranchements de l'ennemi, tuant tous ceux qui osent leur résister ; s'emparent d'abord des hauteurs et bientôt après de la ville et de toute l'artillerie ennemie à l'exception de deux pièces. Les Anglais en déroute sont poursuivis la bayonnette aux reins pendant plus d'une lieue et demie. Tous ceux qu'on atteint sont tués ou faits prisonniers. L'infanterie exténuée de fatigue ne peut suivre la cavalerie dont une trentaine ayant à leur tête le général en chef et le vaillant **SARRAZIN** continuent la charge. Ils rencontrent deux escadrons de cavalerie en bataille sur un des côtés de la grande route, peu effrayés de leur nombre, ils leur crient de se rendre prisonniers ; plusieurs officiers s'avancent et disent en mauvais français, nous nous rendons ; ils remettent en même temps un drapeau au général et pour signe de bonne foi lui donnèrent la main. Alors un Irlandais nommé **Terling BIRON** venu de France avec nous se mit dans les rangs des cavaliers, les harangue et cherche à leur faire

mettre bas les armes. Tout à coup en lâches et perfides Anglais honteux de s'être rendu à une poignée d'hommes, violant la parole de leurs chefs, se précipitent sur nos chasseurs, qui surpris et accablés par le nombre n'ont que le temps de battre en retraite. L'avantage ne reste pas longtemps aux lâches qui les poursuivaient ; quelques grenadiers suffirent pour les arrêter et les obliger à leur tour à retourner sur leurs pas. Deux chasseurs tout à fait mal montés furent taillés en pièces dans cette rencontre que la perfidie avait préparée. **Terling BIRON** qui s'était trop engagé fut fait prisonnier. Le prévoyant, **SARRAZIN**, qui s'intéressait beaucoup à ce jeune homme, craignant que comme Irlandais, il ne fut fusillé, fit partir aussitôt sa rentrée à Castlebar un chasseur d'ordonnance chargé d'une lettre pour le commandant de ces deux escadrons, réclamant **Terling BIRON** et menaçant de faire fusiller un colonel qui était prisonnier s'il ne lui était rendu sur le champ où si on lui avait fait le moindre mal. La menace produisit son effet et le même noir **TERLING** et le chasseur rejoignirent l'armée.
La victoire enfin nous resta et le résultat de cette fameuse journée fut la prise de Castlebar après 4 heures, je ne dirai pas de combat opiniâtre mais bien de carnage effroyable, celle de 14 pièces de canon et de leurs caissons, de tous les bagages, d'une grande quantité de fusils abandonnés par les fuyards, les morts et les prisonniers, d'un drapeau et plusieurs guidons, de 574 prisonniers dont 31 officiers de divers grade. Le nombre des tués et blessés du côté de l'ennemi s'élève à peu près à 480 et notre perte fut de 186 tant tués que blessés, parmi lesquels 7 officiers et 63 grenadiers (sur 159 officiers compris). Dans le nombre des officiers tués on compte malheureusement le chef de bataillon **GUIGNON** faisant les fonctions de chef de l'état-major, jeune homme doué d'un courage et d'un mérite distingué. Le lendemain 25 officiers prisonniers furent renvoyés sur leur parole ainsi que les soldats, excepté cependant une centaine d'entre-eux qui étant Irlandais de nation demandèrent à servir avec nous, ce qui leur fut accordé.

Détails de ce qui se passa à Killala pendant la prise de Castlebar et jours suivants.

Pendant qu'une poignée de Français faisaient de rapides progrès en Irlande, le gouvernement britannique prévenu de leur descente dans cette partie de son royaume, fit sortir de ses portes une division navale composée de 6 frégates, un vaisseau de ligne et quelques lougres. Cette division vint dans la baie de Killala dans l'intention sans doute d'y surprendre nos trois frégates qui heureusement avait mis à la voile pour la France 24 heures après le débarquement. Les Anglais déçus dans leurs espérances se contentèrent de louvoyer pendant plusieurs jours sur les parages de cette côte et une des frégates suivie d'un lougre vint mouiller presque à portée de canon du bourg de Killala.
On doit se rappeler que le brig irlandais pris le jour du débarquement avait été employé au transport de la plus grande partie de nos poudres, armes et qu'il vint avec ces objets près du bourg où ils devaient être déposés. Un officier de marine attaché à notre expédition prit le commandement de ce bâtiment, il y mit une garde de 7 hommes pour sa sûreté envers l'équipage qui était irlandais. Cet officier s'empara aussi d'un autre brig anglais chargé de farine de gruau et d'avoine, qui se trouva n'avoir que trois hommes d'équipage à l'endroit où il vint mouiller. A peine avait-on fini de décharger nos munitions que le lougre anglais vint jeter l'ancre si près de terre qu'il échoua de telle manière qu'on fut obligé de lui ôter ses canons pour le relever. Les hommes de son bord vinrent incendier les deux brigs après s'être emparé des équipages et de 7 hommes de garde qui n'eurent pas le temps de se sauver à Killala. Ils voulurent cependant se défendre et tirèrent plusieurs coups de fusil. La résistance qu'ils firent fut si vive qu'elle coûta la vie à 3 hommes et le reste fut pris. L'officier leur échappa parce qu'il se trouvait à terre depuis le débarquement des poudres.

La longe station que fit la frégate anglaise devant Killala inquiéta beaucoup les 100 Français qui y étaient cantonnés, ils se tinrent sans cesse sur leurs gardes et n'éprouvèrent aucun désagrément de ce côté.

Séjour à Castlebar

Tous ces mouvements se passaient à Killala pendant que les vainqueurs de Castlebar étaient bivouaqués sur les hauteurs qui l'entourent. A la nouvelle de nos succès une multitude d'Irlandais s'insurgea et se joignit à nous, nous demandant des armes et des munitions. Malgré l'exemple que venaient de nous donner leurs compatriotes de leur pusillanimité, leur brigandage et surtout leur insigne lâcheté, on leur distribua le reste de nos fusils ; ceux qu'on venait de prendre, et avec un grand nombre de piques qu'on fit fabriquer, on arma à peu près 3 500 insurgés. Pendant le séjour qu'on fit à Castlebar, les officiers de l'état-major joints aux 4 Irlandais venus de France avec nous, se donnèrent beaucoup de peine pour les organiser et ils n'y réussirent que très imparfaitement. Le 11 fructidor, le général en chef fut informé que les habitants des petites villes de Newport et Wexport, partie de mer peu importante qui avoisinent Castlebar s'étaient révoltés contre les garnisons anglaises qui y étaient et s'étaient rendus les maîtres de ces deux places après les en avoir chassés. Le général envoya de suite dans chacune, un officier pour en prendre le commandement.
Le 13, le général en chef se détermina à envoyer en France son premier aide de camp **RANOU**, chargé de dépêches pour le Directoire exécutif et le fit partir en conséquence le même jour pour Newport où il devait trouver les moyens de s'embarquer. C'est M. **MAGDONNEL** général irlandais qui l'accompagna jusqu'au port. Le citoyen **RANOU** en partit deux jours après déguisé en matelot en cas de rencontre sur mer.
L'armée ayant séjourné à Castlebar jusqu'au 18 sans qu'elle fit aucun mouvement, le général y fit venir le reste des Français qu'il avait laisser à Killala à l'exception d'un capitaine auquel il donna le commandement de ce poste et d'un officier pour adjoint. Il ordonna aussi l'évacuation de nos poudres sur Castlebar mais le défaut de transport fit qu'on en laissa la plus grande partie. La pénurie de chevaux et de harnais était si grande qu'on fut obligé de faire traîner presque tous les chariots à bras par des Irlandais. Cette opération coûta une peine infinie à cause de la longueur du chemin et des hautes montagnes qui se trouvent de Killala à Castlebar.

Marche sur Sligo

Pendant le long séjour de notre armée l'ennemi eut le temps d'augmenter ses forces et de se préparer à marcher sur nous. Nous apprîmes en effet qu'il venait en grand nombre nous attaquer à Castlebar. Je ne sais si ce fut cette nouvelle qui détermina le général à donner l'ordre de partir de cet endroit pour éviter l'ennemi[1] n'importe, le départ fut fixé au 18 de grand matin. Toute la troupe

1 Quelque soit le motif de l'abandon de Castlebar, rien à mes yeux ne le justifie ; il y a de la part du général faute sur faute ; de deux choses l'une où il fallait en partir dès le lendemain de notre entrée et poursuivre nos succès sur une troupe démoralisée par la peur et par le bruit répandus sur notre nombre que l'exagération la plus faible portait à 6 000 hommes où il fallait se fortifier et se maintenir à Castlebar où nos moyens de défense étaient suffisants pour tenir en échec toutes les forces anglaises pendant un temps considérable ; bien entendu cependant qu'on aurait eu la précaution de réunir assez de vivres pour la garnison qui s'élevait à près de 5 000 hommes non compris la population d'à peu près autant. Cette place eut été le point de ralliement des insurgés de toutes les parties de l'Irlande et d'un dépôt précieux pour nos succès futurs surtout si nous eussions été renforcés par l'expédition de Brest que nous attendions d'un moment à l'autre et qui malheureusement fut dispersée en mer par la rencontre de l'escadre anglaise et cela pour n'être pas partie en même temps que nous. Dès les premiers jours de notre entrée à Castelbar j'avais fait part au général Sarrazin de mon étonnement de l'inconcevable inaction où nous restions : que voulez-vous me dit-il en haussant les épaules, il veut (parlant du général Humbert) commander une armée

s'assembla et se mit en marche vers la petite ville de Sligo ; de tous les Français en état de porter les armes, il ne restait à Castlebar, qu'un chef de bataillon, un autre officier et 5 chasseurs à cheval. Le général avait pris ces dispositions afin que le chef de bataillon put maintenir l'ordre et la tranquillité dans la ville, dont il lui laissait le commandement et surtout pour la surveillance et le soin d'environ une centaine de blessés ou malades qui y étaient. Le nouveau commandant avait ordre de renvoyer au camp ennemi tous les prisonniers anglais, du reste de ceux qu'on avait fait à Castlebar. Dès que l'armée fut partie, il exécuta cet ordre en faisant conduire les prisonniers par son officier secondaire, escorté de deux chasseurs à cheval. L'officier partit l'après-midi et il ne fut pas à 3 lieues de la ville qu'il rencontra 250 chasseurs d'un régiment allemand nommé Holpoch, venant à toute bride vers Castlebar. Ils avaient été informés de l'évacuation de notre petite armée et venaient s'emparer de cette ville pendant que la grande armée anglaise, commandée par le lord **CORNWALLIS** vice roi d'Irlande se disposait à se mettre aux trousses de nos troupes. L'officier chargé de la conduite des prisonniers ayant rempli sa mission, revint le lendemain à Castlebar où il trouva ses frères d'armes prisonniers de guerre ; quoique parlementaire et malgré ses instances, pour joindre l'armée il fut obligé de se constituer prisonnier comme eux et tous restèrent là sur leur parole pendant 15 à 16 jours. Dans cet intervalle une troupe d'Irlandais armés de piquets et de quelques fusils vint à plusieurs reprises de Baylana sans l'ordre de l'officier français qui en avait le commandement, attaquer Castlebar, défendu par 2 compagnies d'un régiment écossais et les yeomans (garde nationale de la ville). Quoique le nombre des insurgés fut plus considérable ils furent repoussés avec perte. Un autre corps d'insurgés existait dans la petite ville de Wesport et en fut chassé par les Anglais et l'officier qui commandait cette place fut fait prisonnier et conduit à Castlebar.
Cependant notre petite armée forte d'environ 2 000 hommes avec le peu d'Irlandais qui s'étaient décidés à nous suivre et les 100 prisonniers rangés sous notre drapeau, s'avançait vers la ville de Sligo. Les Irlandais avaient pour chefs de gens du pays parmi lesquels on comptait le général **MAGDONNEL** et son jeune frère le colonel **BLACK**, le commissaire général **CROWN**, gentils-hommes distingués par leur mérite, leur courage et leurs talents militaires[1]. 17 pièces de canon nous suivaient avec tout leur attirail, c'était beaucoup trop pour une aussi petite armée. Dans notre marche sous surprîmes un poste ennemi, deux officiers furent pris, un 3e fut tué ainsi que quelques autres soldats, le reste se sauva.

Combat de Killounay

Le 19 à midi nous arrivâmes dans Killounay petite ville située au sud de Sligo, lorsque la garnison de cette dernière place s'avançait vers nous. Sa force était de 600 hommes de troupe de ligne, 100 yéomans à cheval et 2 pièces de canon. Elle était sans doute mal informée de nos moyens car il n'est pas à présumer qu'elle fut venue à notre rencontre dans l'espoir d'arrêter notre marche. D'abord 4 de leurs cavaliers paraissent en vue d'un de nos postes avancé placé sur la grande route ; ce fut le signal de la générale ; aussitôt on se porte en avant en colonnes serrées mais ne voyant que 4 hommes qui prennent la fuite, on rentre bientôt dans la ville. Peu de temps après on crie aux armes : la générale bat de nouveau et cette fois l'ennemi annonce son approche par la mousqueterie et le feu de son artillerie. Nos troupes sont prêtes à marcher. Les Anglais avaient pris une position singulière par le désavantage qu'elle leur donnait. Ils étaient placés en bataille dans une petite plaine, leur gauche appuyée à un ruisseau ou canal dont le bord opposé était garni d'un mur de 10 à

d'Irlandais et Dieu sait ajouta-t-il s'il réussira jamais à en discipliner un bataillon. Nos explications en restèrent là, mais nos réflexions eurent le champ libre et nous menèrent aux seuls résultats possible, la mort ou la captivité.

1 De tels sujets étaient dignes de commander d'autres soldats que des insurgés qui avaient la lâcheté en partage et ne savaient que crier « Erin go Bragh » , cri d'allégresse qui signifie en langue irlandaise tout pour l'Irlande. Les insurgés le chantaient sans cesse dans nos jours de victoire et dans leurs fréquentes débauches.

12 pieds de haut et leur droite touchant la base de rochers élevés offrant une situation la plus avantageuse et pour l'attaque et pour la défense. L'ennemi au lieu de s'en emparer comme il en avait la facilité et comme le plus gros bon sens militaire le lui indiquait, se tint dans une espèce de bassin, plaçant sa cavalerie sur ses derrières et ses canons en avant ; manœuvrant sur la route au pied du rocher. L'affaire étant engagée entre un de nos bataillons qui l'amusait par une faible fusillade, tandis que nos trois compagnies de grenadiers s'emparent du revers opposé des rochers, se mettent ainsi à couvert du feu de l'ennemi. Les autres troupes prennent les positions qui leur sont indiquées. D'abord l'ennemi paraît faire des progrès que la faiblesse de notre feu semblait favoriser ; il s'avance sur la troupe qui lui est opposée sans beaucoup d'ordre, mais avec une confiance aveugle qui ne tarde pas à lui devenir funeste, car les grenadiers les ayant dépassés descendirent sur les derrières et les mirent dans une déroute complète. Ce combat dura tout au plus une heure ; nous fîmes 100 et quelques prisonniers dont 7 officiers ; nous prîmes les deux canons et leurs caissons ; il eut une soixantaine de tués et blessés ; notre perte fut à peu près égale. Ces prisonniers et les précédents furent renvoyés sur parole d'honneur et rentrèrent le même soir d'où ils étaient partis le matin. Si notre troupe n'eut pas été exténuée de fatigue par une marche forcée de 30 heures, elle aurait infailliblement pris toute la garnison de Sligo. Mais à quoi bon faire des prisonniers pour les renvoyer aussitôt l'affaire finie. Il est vrai que c'était le seul parti à prendre ; nos forces n'étant pas assez nombreuses pour qu'on pût ni les garder, ni les faire suivre.

Marche sur Dublin

Après 3 à 4 heures de repos nous changeâmes de direction et prîmes la route de Dublin qui est à l'opposé de celle de Sligo où nous devions d'abord marcher, laissant nos blessés et ceux de l'ennemi à Killounay, aux soins de notre meilleur chirurgien (le chirurgien **Baudry**). Notre nombreuse artillerie grossie encore par celle que nous venions de prendre nous suivait toujours. Un train aussi considérable nous était nuisible et inutile car nous n'avions que très peu de canonniers et nous éprouvions des obstacles incalculables à la faire traîner à cause de l'insuffisance des chevaux et des harnais ; ces inconvénients nous faisaient perdre un temps bien précieux qui donnait à l'armée anglaise la facilité de nous atteindre. Le général se détermina enfin à abandonner une grande partie de ses canons ; il fit tout jeter à l'eau dans de petites rivières qui se trouvaient sur notre passage, à l'exception des trois pièces que nous avions amenées de France. Cette opération fut mal calculée et si l'ignorance, les principes et la tactique du général n'étaient bien connus, on pourrait en attribuer la faute à la trahison ! Mais on ne doit s'en prendre qu'à son pauvre génie, s'il fit sans les précautions nécessaires et indiquées, abandonner dans de petits ruisseaux des canons que l'ennemi pouvait en retirer facilement pour s'en servir contre nous.
Dégagés de cette manière d'un grand embarras, nous continuâmes notre route ; le 20 à 4h après-midi nous nous arrêtâmes dans un gros village afin que les soldats exténués par la faim et par la fatigue eussent les moyens de réparer leurs forces épuisées. Il se préparaient à faire cuire la viande qu'on leur délivrait pour la 1re fois depuis leur départ de Castlebar, lorsqu'une alerte subite les obligea à reprendre les armes. On crut que l'ennemi était là ; point du tout : l'alerte avait été causée par l'arrivée d'un officier des chasseurs d'Holpoch envoyé en parlementaire pour offrir au général une capitulation honorable. Cet officier avait aussi ramené deux de nos soldats que les chasseurs qui nous harcelaient continuellement avaient fait prisonniers et qu'ils avaient renvoyés après leur avoir fourni des vivres[1].

1 Il est bon d'observer que ce régiment de chasseurs est composé de Français, Allemands, Tyroliens, Italiens etc.. et dont les officiers étaient, je crois, des émigrés français, car à la pureté de leur langage, on ne pouvait s'y méprendre qu'ils étaient plutôt nos amis que nos ennemis ; s'ils ne sont pas passés de notre côté, c'est qu'ils nous voyaient trop peu de monde et persuadés que notre perte était assurée, il ne voulurent pas s'exposer à une mort certaine.

Un général qui aurait eu d'autres qualités que la bravoure d'un soldat, aurait peut-être capitulé pour épargner son armée menacée d'un danger inévitable, puisqu'elle était poursuivie et près d'être atteinte par 18 000 hommes d'infanterie et 10 000 de cavalerie[1]. Le général sourd à la voix de la prudence et aux conseils de ses meilleurs officiers, pour n'écouter que la fougue de la bravoure d'un rodomont, refusa avec hauteur le parti qui lui était offert, et charge en même temps l'adjudant général **SARRAZIN** de porter son orgueilleuse réponse au général anglais.

Nous fûmes assez tranquille toute la nuit et le 21 au matin on se remet en marche ; sur les 9 heures nous passâmes une rivière, sur un pont qu'on essaya de faire sauter ; mais comme nous manquions des outils, et je crois aussi des connaissances nécessaires, cette opération ne servit qu'à retarder davantage notre marche. A midi nos tirailleurs et quelques chasseurs à cheval eurent une petite escarmouche avec un parti ennemi qui fut dispersé. Pendant ce temps l'armée se tint en bataille et 2 h après elle se remit en marche et arriva le même jour à la petite ville de Closne. Nous y passâmes la nuit ; nos postes furent inquiétés par les chasseurs d'Holpoch qui étaient continuellement à nos trousses. Dans cette ville, 400 insurgés armés de piques se joignirent à nous et nous suivirent. Le 22 à 5 h du matin, nous nous mîmes en marche ; nos soldats extrêmement fatigués et presque en partie découragés par la nouvelle des grandes forces de l'ennemi qui les harcelait, avaient tellement négligé l'ordre dans leur marche que notre armée composée d'environ 1 900 hommes, tenait une queue de près d'une lieue. Un pareil désordre qu'un général plus prudent et moins irrésolu que le stupide **HUMBERT** aurait réprimé par tous les moyens qui étaient en son pouvoir, était l'avant-coureur d'une perte infaillible.

L'ennemi impatient de ne pouvoir nous joindre malgré la diligence de sa marche, se servit d'une ruse qui peut être considérée comme une violation des droits de la guerre. Quatre de nos chasseurs, commandés par un officier de l'état-major fermaient la marche de la colonne, en forme d'arrière-garde. Quelques cavaliers d'Holpoch les joignirent et demandèrent à parler au général en chef. Aussitôt que le général **HUMBERT** fut prévenu du sujet de leur mission, il envoya un de ses aides de camp, escorté par des chasseurs, pour dire au général anglais que s'il voulait faire arrêter la colonne, il arrêterait aussi la sienne et qu'ensuite ils choisiraient un point intermédiaire pour la conférence. L'aide de camp va joindre aussitôt la tête de la colonne ennemie et rend compte de sa mission au colonel des chasseurs d'Holpoch. Pendant que les troupes des deux parties continuent leur marche, le colonel dit à l'aide de camp, *M. je ne m'arrêterai que lorsque j'aurai envoyé deux de mes officiers à la tête de votre colonne et alors en entrera en conférence*. *Dites à votre général qu'il ne peut nous échapper et qu'il est entouré de toutes parts*. *Ce n'est que pour éviter de répandre du sang que nous voulons vous offrir une capitulation.* L'aide de camp vint porter au général la réponse qu'il vient de recevoir, mais à peine a-t-il fait 50 pas que la selle de son cheval se renverse et l'oblige à descendre. Retardé par cet accident, il envoie un des chasseurs de son escorte vers le général pour lui rendre compte de l'entretien qu'il a eu avec le colonel. A la suite de ce rapport que le chasseur vient de faire, l'adjudant général **SARRAZIN** est envoyé en parlementaire, suivi de quatre officiers de l'état-major. Arrivé à l'avant-garde de la colonne ennemie, formée du régiment d'Holpoch, le colonel lui proposa de l'accompagner à son général qui se trouvait sur les derrières. Ils se mettent en marche, mais à peine ont-ils quitté la tête du régiment qu'on entend une vive fusillade que l'ennemi faisait sur notre arrière-garde qui riposta vivement et qui fut bientôt soutenue par une partie de notre second bataillon qui formait la gauche de la colonne. Dans cet instant, le colonel dit au général **SARRAZIN**, *M. l'affaire est engagée, je ne peux aller plus loin* ; là dessus il le quitte et rejoint la tête de son corps qui précipite sa marche en avant. Le brave **SARRAZIN** veut continuer sa route mais il est bientôt empêché par l'ennemi, qui violant le

1 Le lord Cornwallis assembla son conseil pour savoir si on attaquerait l'armée française avec 30 000 hommes. Cette mesure de prudence est un hommage rendu à son ennemi qui le méritait bien par son héroïque bravoure.

caractère sacré dont il était revêtu, le fait prisonnier avec les officiers de sa suite ; l'aide de camp que le dérangement de la selle de son cheval avait retardé éprouva le même sort qu'eux.

Affaire de Balimanuck

Tous les instants qu'on employa à envoyer et recevoir des parlementaires donnèrent aux colonies ennemies qui ne cessèrent de marcher, des avantages qu'il est aidé d'apercevoir. Avec le peu d'ordre qui régnait dans notre marche on ne s'étonnera pas que l'ennemi, aidé par sa supercherie ait eu le temps d'atteindre la queue de notre colonne. Le second bataillon qui s'y trouvait fut en quelque sorte surpris, attaqué de toutes parts et accablé par le nombre ; aussi succomba-t-il bientôt et fut-il obligé de se rendre à discrétion après une très courte mais vigoureuse résistance. Cet évènement se passait à l'insu du reste de l'armée au moment où il arrivait à la plaine de Balimanuck et y faisait halte. Nous nous disposions à laisser arriver la queue dont on se croyait encore suivi, lorsque nous fûmes étonnés de voir venir à nous plusieurs cavaliers anglais parlant très bien le français et nous criant à haute et intelligible voix « *ne tirez pas mes amis tout est arrangé* ». Ignorant tout ce qui venait de se passer à notre gauche, nous crûmes d'abord que ces cavaliers avaient déserté pour se ranger sous nos drapeaux. Mais bientôt après, notre général en chef qui s'était porté quelques pas en avant avec une petite escorte, retourne vers nous en criant : *grenadiers chargez à la bayonnette* ; à ce cri de combat les cavaliers ennemis qui s'étaient engagés dans nos rangs sont sur le champ démontés et fait prisonniers. Nos grenadiers et soldats se mettent en bataille et flanqués de tirailleurs, marchent à l'ennemi ; nos pièces sont mises en batterie et repoussent une nombreuse cavalerie anglaise qui fondait sur nous à toute bride ; nos troupes avancent, mais empêchées de passer sur la route par notre canonnade et le feu de nos tirailleurs, elles prennent sur la droite, cherchant à tourner l'ennemi. N'ayant pas la connaissance du terrain, elles s'engagent tout à coup dans un vaste marais dont la surface annonçait avoir la solidité d'une prairie. Les soldats s'enfoncent jusqu'à la ceinture ; ne pouvant continuer une pareille marche, ils appuient à gauche, gagnent le côté de la route et peu de temps après arrivent à la portée de l'armée anglaise qui remplissait de ses masses d'infanterie et de cavalerie une étendue immense et dont le déploiement présentait déjà deux à trois régiments en bataille.

Prise de l'armée française

Que pouvaient faire environ 400 français contre 28 000 hommes qui les entourent. Cependant nos soldats toujours guidés par la valeur, soutiennent avec fermeté les feux croisés de l'ennemi et se battent comme des lions. La vigoureuse résistance qu'ils font étonne l'ennemi qui semble délibérer sur le parti qu'il a à prendre. Mais bientôt après nous sommes assaillis de toutes parts par une nombreuse cavalerie et plusieurs régiments d'infanterie. Il n'y a plus moyen de résister ; on est obligé de se rendre à discrétion ; nous mettons bas les armes et devenons prisonniers.
Dans cette affaire qui dura cinq heures au moins et où nous aurions tous dû être exterminés, nous ne perdîmes qu'une cinquantaine d'hommes ; la perte de l'ennemi fut bien plus considérable, car il lui fut tué beaucoup de monde par notre artillerie, par notre fusillade où chaque balle portait coup, ainsi que par un de ses caissons qui sauta et une pièce de 6 qui creva.

Massacre irlandais

Nous étions donc au pouvoir des Anglais, quand les insurgés qui nous avaient suivis, au nombre à peu près de 1 000 à 1 200 et qui s'étaient tenus à notre première position pendant l'action, se trouvèrent attaqués à leur tour. Après avoir tiré quelques coups de fusil, ils prennent le parti de la

fuite qui s'opère dans toutes les directions. La cavalerie les poursuit, taille en pièce tous ceux qu'elle rencontre et en fait un carnage horrible. De tous ces malheureux, il ne s'en est pas sauvé 50, presque tous ont été tués en fuyant et ceux qui ont été pris ont été fusillés ensuite et le même jour en présence de l'armée anglaise.
Telle fut la chute de notre petite expédition après quatre victoires et la prise de plusieurs villes. Elle n'aurait pas succombé sitôt si elle eut été mieux conduite et mieux dirigée et elle se serait infailliblement rendue maîtresse de l'Irlande si elle eut été composée de 7 à 8 000 hommes, mais au lieu des secours qu'elle devait avoir de Brest et autres ports, elle se trouva livrée à elle-même et elle devait nécessairement succomber dans un pays gardé par 150 000 hommes, tant de troupes de ligne, milices réglées et yéomanerie.

Départ des prisonniers français pour Liverpool

C'est le 22 fructidor que nos troupes furent faites prisonnières. Le même jour elles furent conduites à Closne où elles séjournèrent. Le 23, le 24 on les fit partir pour Karrick où elles restèrent le 25 ; le 26 elles couchèrent à Long-Fort, ville entourée d'une muraille crénelée et garnie en dedans d'amphithéâtres propres à la mousqueterie. Le 27, elles partirent de cet endroit, Mullighar, le 28 elles furent à Philippetown et le 29 elles furent embarquées sur le Elin, canal qui conduit à Dublin. Nos prisonniers couchèrent à Sollons, ville située sur le canal et le 30 ils arrivèrent à Dublin où ils passèrent la nuit. Le premier jour complémentaire il furent embarqués sur le vaisseau de ligne « *le Tromp* » et autres petits bâtiments pour être conduits dans les prisons de Liverpool où ils arrivèrent le lendemain matin.

Du jour où nos troupes furent prises jusqu'à Dublin, elles furent escortées particulièrement par des régiments écossais sur la fidélité desquels le gouvernement pouvait le mieux compter. Les officiers se tenaient à la tête de la colonne[1] et arrivés au gîte ils restaient sur parole, libre d'aller loger chez les habitants, qui tous s'empressaient de les accueillir comme des amis libérateurs et qui leur prodiguaient les soins et les attentions délicates de la plus généreuse hospitalité ; ceux qui préféraient les auberges y étaient traités aux frais du gouvernement anglais.
Tous les sous-officiers et soldats sont restés dans les prisons de Liverpool et les officiers en partirent successivement dès le premiers jours pour Lichfield où ils sont cautionnés sur leur parole. Cette translation eut lieu par les voitures publiques et nourries en route aux frais du gouvernement britannique, sans autre règle que la discrétion des officiers.
Un corps considérable d'insurgés s'était rassemblé dans les places de Killala, Baylana et Newport où il y avait des officiers français pour le commandement. Vers les premiers jours de vendémiaire

1 Tous les officiers de l'expédition étaient montés dès les premiers jours de leur descente en Irlande ; plus ou moins bien suivant les occasions ; aucun n'avait moins de deux chevaux harnachés, plusieurs avaient jusqu'à six et même plus, conduits par de jeunes irlandais qui leur servaient de domestiques. L'ennemi à notre prise s'était emparé de nos montures, (on combattait à pied ; je veux dire les officiers attachés à la troupe d'infanterie) et de nos bagages restés à notre première position ; mais le général Moore qui commandait les troupes anglaises, sous le vice roi Cornwallis resté à Dublin, avait donné l'ordre de les respecter, et ils nous furent exactement rendus, sans s'enquérir de quelle manière nous avions acquis nos chevaux. Les armes portatives nous furent également laissées ou remises sur le champ de bataille. Mais rendus à Dublin, il fallut se défaire à tout prix des chevaux et remettre les armes. Les officiers obtinrent la grâce des jeunes irlandais qui étaient à leur service, en affirmant qu'ils les avaient forcés à les suivre. Des jeunes filles irlandaises qui avaient également servi plusieurs individus de notre armée, n'éprouvèrent d'autres mauvais traitement que de devenir la proie de ceux qui les avaient capturées. Elles défilèrent devant nous huchées à califourchon en croupe des cavaliers qui les avaient prises et nous saluèrent du geste ne nous criant (succès, succès) sans trop paraître affligées de leur nouvelle situation. Le mot succès à la même signification dans les deux langues irlandaise et française.

an VII, 3 000 Anglais marchèrent de Castlebar sur trois colonnes et tombèrent à la fois sur ces trois villes d'où ils chassèrent facilement tous les insurgés ; peu de ces derniers firent résistance, tous ceux-là furent tués les armes à la main, d'autres furent poursuivis, arrêtés et fusillés. Un grand nombre se sauva dans les montagnes. Les officiers français furent faits prisonniers et conduits avec beaucoup d'égards à Liechfield.
Vers cette époque une partie des blessés et malades, laissés à Castlebar, se trouvant guéris ou du moins en état d'entreprendre une route, partirent pour Dublin pour de là être conduits à Liverpool. Chacun suivit la destination affectée à son rang, c'est-à-dire que les sous-officiers et les soldats restèrent en prison et les officiers conduits au cantonnement de Lichfield. C'est là qu'ils soupèrent après l'heureux moment qui les rendra à leur chère patrie.
On prétend que le nombre des insurgés est encore trop nombreux et qu'il cause de grands troubles dans plusieurs parties de l'Irlande.

Lichfield, le 15 brumaire an VII de la république une et indivisible.

Jobit
capitaine de grenadiers

Evin-go-bragh, Evin-go-bragh, ce cri d'allégresse et de combat était si souvent chanté par les insurgés irlandais que plusieurs militaires de notre expédition s'accoutumèrent insensiblement à faire l'écho surtout.

L'incomparable Humbert si fécond en idées
de ce cri d'allégresse adopta le refrain
en passant dans les rangs on le voyait soudain
chanter et répéter ces sublimes pensées
amis Evin-go-bragh, marchons à la victoire
amis Evin-go-bragh ! Va nous couvrir de gloire
par le citoyen **FAURÉ**, sous-lieutenant.

Evin-go-bragh ! Fut le cri d'allégresse
Evin-go-bragh ! Fut le cri des combats
Evin-go-bragh ! Fut le cri de la tristesse
Evin-go-bragh ! Fut celui des trépas
par le citoyen **THIBAUT** sous-lieutenant, officier payeur de l'armée

NOTES qui feront connaître **HUMBERT** général de brigade qui a commandé l'expédition d'Irlande, ainsi que les motifs de haine qu'il m'a juré et qui m'a valu une honorable destitution puisque je ne l'ai pas méritée.

J'entreprends ici de faire connaître un homme qui en a toujours dégradé le nom par se conduite, qui a abusé de la confiance du gouvernement, qui s'est rendu indigne de conserver son grade tel que celui de général de brigade, qui ne doit être confié qu'à un homme probe, honnête et qui réunit à ces

deux qualités les connaissances requises. Je ne prétends rapporter que les faits qui sont à la connaissance de tous les militaires qui ont fait partie de l'expédition, j'en appelle à tous pour en attester l'authenticité.

Il suffira de dire pour qu'on ait à peu près une juste idée **d'HUMBERT** qu'il était le chef de cette fameuse légion noire ou des francs, si comme pour ses atrocités, son amour du pillage, la dévastation, le viol, l'incendie etc, légion infâme qui fut enfin licenciée par le gouvernement ; je ne sais par quel moyen parvint au grade de général de brigade celui qui commandait un pareil corps ; sans doute que c'est au peu de bravoure qu'on lui accorda si gratuitement. Il fut à la vérité un temps où cette qualité était plus que suffisante pour faire un général, aussi le devint-il. Je reviens au sujet que j'ai entrepris de traiter.

Dans une visite que lui firent les officiers du 2e bataillon de la 70e demi-brigade, deux jours avant l'embarquement, il fut beaucoup question des trois mois d'avance à payer aux soldats ; il se refusa constamment à les leur donner avant qu'ils fussent embarqués. Sur la représentation que lui firent le chef de bataillon et plusieurs officiers que les soldats avaient besoin de bien des petites choses telles que linge, tabac, fils, aiguilles etc. Il répondit *: vous pouvez leur avancer quelque argent, en montant à bord vous recevrez leur trois mois et vous leur retiendrez ce que vous leur aurez avancé* ! La veille de l'embarquement, il passa la revue et promit de nouveau à la tête du bataillon, sur sa parole d'honneur, que les avances seraient payées en mettant le pied à bord. Sur la parole du général, tous les officiers donnèrent ce qu'ils purent ; le soldat eut ce qui lui était le plus nécessaire et l'embarquement se fit avec calme et avec une gaîté sans égale. J'observe que les trois mois d'avance dus au 2e bataillon devant être touchés sur les états du conseil d'administration de la demi-brigade, le général donna ordre de ne délivrer les fonds à notre quartier-maître qu'en présence de **RANOU** son aide de camp et cela pour s'en emparer avec plus de facilité. Arrivés à bord de la frégate « *la Concorde* » que montait le général **HUMBERT**, les grenadiers des deux compagnies ordinaires du 2e bataillon, les grenadiers francs, une partie du détachement des chasseurs à cheval du 3e régiment et une partie du détachement des canonniers de la 11e compagnie, on demanda de l'argent au général qui fit remettre à chaque capitaine une somme de 500 f à peu près, pour le remboursement des avances faites au soldat. Des murmures se firent entendre, des réclamations sans nombre étaient faites aux officiers qui furent forcés à leur tour d'en faire auprès du général. **MAUCHAND** capitaine des grenadiers et moi, nous nous présentâmes chez lui. Il faisait la partie avec **AZEMAR**, chef de bataillon et quelques autres officiers de marine. Nous voulûmes ouvrir la bouche mais au premier mot il nous la ferma par cette réponse bien digne de lui *: allez, allez, on ne vient pas interrompre les gens pour des bêtises comme ça.* Nous nous retirâmes confus de notre démarche mais aussi pénétré du plus profond mépris pour une pareille brute. Quelques jours après le général monta sur le pont et adressa la parole à quelques officiers qui se trouvaient auprès de lui et comme il paraissait peut-être de bonne humeur, il fut presque aussitôt entouré. On parla d'affaires et d'autres et on en vint sur l'affaire en question. Il osa avancer que jamais depuis la révolution aucunes troupes destinées à embarquer n'avaient obtenu d'avances, que le gouvernement lui avait accordé, sur sa demande, que celles de l'expédition jouiraient de cette faveur, mais qu'il l'avait laissé maître de disposer des fonds quand il le jugerait convenable. Je répondis qu'il était très possible qu'on n'accordât plus d'avances et que celles qu'il avait reçues pour notre expédition lui eussent été laissées à la disposition par le gouvernement, mais que pour le premier cas j'étais sûr, ayant moi-même fait partie de l'armée envoyée à St-Domingue en 92, que tous, toujours avant l'embarquement avaient touchés des avances. Il s'emporta beaucoup et me donna un démenti auquel je ne répondis que par un regard de mépris qu'un moins sot que lui aurait compris et qu'il interpréta autrement.

Il parla dans cette même séance de la légion qu'il avait commandée ; il nous raconta même quelques petites fredaines particulières par exemple de l'adresse qu'il avait eu de se faire donner par

le conseil d'administration des états pour toucher à son profit une somme de 40 000 francs, à la vérité en assignats.
Quelques jours après il revint sur le pont, un cercle se forma bientôt autour de lui, je m'en approchai ; on parla de diverses choses d'assez peu d'importances ; on en vient ensuite sur la discipline qu'il voulait établir et maintenir dans son armée. Il ne voulait disait-il ni fusiller ni destituer quoiqu'il en eut les pouvoirs, mais que pour punir celui qui se rendrait coupable d'un délit majeur, il le laisserait sur les derrières ; pour le pillage il le regardait comme une qualité inhérente à la bravoure et sans doute indispensable car loin de former le moindre projet, de le réprimer il l'autorisait par ses paroles et son exemple. Un officier du bataillon lui observa qu'il serait convenable et même essentiel de former un conseil de guerre, choisi parmi les hommes les plus éclairés et les plus probes. Oui répliqua-t-il j'irai faire fusiller un homme pour une poule volée, d'ailleurs qu'on ne vienne pas me chanter quand nous serons en Irlande la loi ordonna cela, la loi veut ceci, ma volonté sera la loi et tant pis pour celui qui ne s'y conformera pas. Tous se turent et ne dirent plus rien sur toutes les autres extravagances du pareil genre. Il finit pourtant et rentra dans sa chambre, laissant son auditoire émerveillé de ses tyranniques dispositions. Je confiai ce que je pensais sur ce général à quelques amis qui étaient témoins des dissertations qui venaient d'avoir lieu, ils me dirent tous si je l'avais aussi bien connu avant d'embarquer, il ne m'aurait pas sous ses ordres. En effet quel est le militaire ami de ses devoirs de la discipline et de l'ordre, qui eut voulu être commandé par un ignorant qui n'a pas une bonne qualité et qui possède tous les vices, qui est à la fois brutal, entêté, injuste et insolent envers ses subordonnés, sans talents comme sans éducation, sachant à peine écrire son nom [1].
A quelques jours de là il vint encore sur le pont ou j'étais, m'ayant aperçu il me fit signal de l'approcher : en l'abordant il me dit : j'ai le projet de dédoubler votre bataillon et d'en faire deux, par ce moyen il y aura deux compagnies de grenadiers, je veux que vous commandiez la seconde. Je lui répondis que je serais très flatté de commander des grenadiers mais que des capitaines plus anciens que moi devaient avoir la préférence ; il me répondit avec le ton de l'emportement : *ne me parlez pas de vos officiers, ils ont tous l'air de paysans*. Je le priai de vouloir bien suspendre son jugement jusqu'à ce qu'il est vu de quelle manière ils se conduisaient en Irlande. O*ui, ces bougres là reprit-il qui ont osé dire aux soldats que je leur avais promis de les payer en montant à bord.* Général lui dis-je, vous l'avez promis non seulement aux officiers rassemblés chez vous, mais encore au bataillon même quand vous en avez passé la dernière revue. *Ce n'est pas vrai me dit-il, laissez-moi tranquille*. Il se retira et me laissa dans ma première place. Il me fit appeler un instant après par **GUIGNON** son chef d'état-major et il me dit : malgré ce qui vient de se passer, vous commanderez les grenadiers, j'obéirais général fut la réponse que je lui fis.
Les plaintes augmentaient de jour en jour contre le général, des murmures et des menaces même s'y mêlaient et toujours pour ce maudit argent. Les officiers représentaient aux soldats qu'ils n'en avaient pas besoin à bord puisqu'il n'y avait rien à acheter, mais qu'ils devaient être bien assurés que sitôt descendus à terre, ils le toucheraient. Ils répondaient tous d'une voix unanime : le général nous avait promis que nous ne quitterions pas la rade sans être payés de nos avances ; il a manqué à sa parole et y manquera encore quand nous serons à terre, ainsi nous voulons lui parler à lui-même. Le général averti de ce tumulte arrive et demande ce que c'est : un grenadier nommé **SALINGUANT** prit la parole et lui dit : général, vous avez promis à nos officiers et à nous mêmes lorsque vous nous passâtes la revue, la veille de notre départ, que nous recevrions nos trois mois d'avances en montant à bord. Vous avez vu avec quelle confiance nous nous sommes reposés sur votre parole. Nous vous demandons ce que vous avez touché pour nous ; la loi nous l'accorde et

1 Un certificat de perte d'équipages que j'ai gardé jusqu'à son acquittement était aussi visé. ***Vue par nous généralle en cheffe***. Signé Humbert.

nous voulons l'avoir. *La loi ne vous accorde rien*, *reprit le général*. Au même instant il s'éleva des murmures violents. Le général ordonna qu'on mit en prison le mutin qui avait osé porter la parole le premier ; tous les grenadiers répondirent, il n'y ira pas. Allez dit-il je saurai bien me passer de vous quand nous serons débarqués. Il tourna le dos au même instant et rentra dans sa chambre d'où il n'osa presque plus sortir. C'est ainsi qu'un général qui manque aussi imprudemment à sa parole, perd la confiance et cause l'insubordination des troupes qu'il commande.

Les officiers, pour apaiser effervescence qui était arrivée à son dernier période, donnèrent jusqu'à leur dernier écu. Arrivés près des côtes d'Irlande, on remit les avances à toutes les compagnies, à l'exception de deux (qui ne sont pas encore payées) ; par ce moyen les murmures des soldats furent apaisés. Le débarquement se fit donc avec beaucoup d'ensemble et d'enthousiasme.

Arrivés à Killala, la maison de l'évêque fut prise pour quartier général, ses chevaux, ses voitures, ses vivres, ses fourrages etc.… furent presque livrés au pillage par les officiers d'état-major. Le général non content d'avoir pris tout ce qui lui avait plu, menaçait à chaque instant ce vénérable ecclésiastique[1] de le faire pendre ; il aurait infailliblement fait exécuter ses menaces si le brave **SARRAZIN** n'eut pas modéré sa fougueuse brutalité.

Deux jours après notre entrée à Killala, nous prîmes la petite ville de Baylana ; sans doute qu'on y avait trouvé de l'argent car j'ai vu et plusieurs autres on vu comme moi, **RANOU**, aide de camp du général, chargé de deux ou trois sacs de numéraires qu'il portait sous sa redingote. De ce moment le général nomma le nommé (**Laroche**) irlandais venu de France avec lui. Inspecteur des châteaux : ses fonctions se bornaient à ramasser ce qu'il y avait de plus précieux ; et ne pouvait pas choisir un agent qui s'acquitte avec plus d'exactitude de l'importance de sa mission. On revint le même jour à Killala. Le lendemain au soir environ 800 Français en partirent pour aller attaquer Castlebar ; il y eut quelques empêchements à continuer la route que nous avions prise et après avoir marché toute la nuit, on rentra à Baylana à la pointe du jour ; 1 200 Irlandais, à peu près la canaille du pays, nous avaient suivis couverts de notre uniforme et armés des fusils que nous avions apportés. L'adjudant général **FONTAINE**, que je ne puis mieux comparer qu'à un espion de police, découvert dans la maison d'un lord, a pris une exacte richesse d'objets plus précieux, une cave abondamment pourvue de verres de toute espèce et de liqueurs. Les officiers d'état-major se rendirent aussitôt dans ce lieu si favorable à leur goût pour la table, le reste de l'armée se dispersa dans les autres maisons. Les Irlandais guidés par un mauvais esprit ou des haines particulières, et surtout par l'amour du pillage, portèrent la dévastation dans deux maisons, cassant, brisant tout ce qui se trouvait sous leurs mains. **HUMBERT** et **SARRAZIN** se trouvaient tout près de cette scène affreuse. Un officier vint dire au premier : *général il faudrait empêcher les Irlandais de piller* : *laissez les faire, fut sa réponse.* Elle indigna tous ceux qui en furent témoins. Le brave **GUIGNON**, chef de l'état-major et **DAMANGE**, capitaine adjoint à l'adjudant général **FONTAINE**, ne pouvant souffrir qu'on dévastât ainsi pour le plaisir de dévaster, firent cesser les pillards en les dispersant à coups de sabre. Je me permis de dire à cet égard que l'intention du gouvernement n'était pas de se servir de nous pour porter la dévastation chez les nations qu'il voulait affranchir du joug de la tyrannie, que nous étions envoyés au contraire pour donner la liberté aux Irlandais au péril même de notre vie ; mais qu'on devait respecter et faire respecter les personnes et les propriétés. Le général m'entendit et je parlais assez haut pour qu'il en fut ainsi, me lança un regard d'indignation ou plutôt d'une colère concentrée et me dit : *vous êtes un foutu mutin* et vous répliquai-je, *vous êtes un foutu pillard.* Alors ne se

1 Cet évêque de la religion anglicane avait 15 ou 16 enfants, parmi lesquels d'assez grandes et jolies demoiselles ; le général exigeait que celles-ci prissent place à la table de son état-major où chaque repas était une débauche si ce n'était une orgie, car plusieurs jeunes drôlesses du lieu ou des environs, les pieds et les jambes nus, le corps à moitié couvert de haillons en lambeaux y assistaient journellement, en plus ou moins grand nombre. C'était le refus constant de ce respectable père qui lui valaient les injures grossières et les menaces d'Humbert, heureusement que Sarrazin savait le contenir et l'amener à plus de modération.

possédant plus, furieux et hors de lui, tandis que je conservai en apparence mon sang-froid, il ajouta : *je ne sais qui me retient de vous faire fusiller sur le champ* ; je vous en défie répondis-je, vous n'en avez ni le droit ni le pouvoir et si je disais un mot, vous le seriez peut-être vous-même dans l'instant. Le général **SARRAZIN** interposa sa médiation plutôt que son autorité en disant allons, allons, cessez cette discussion : elle peut produire le plus mauvais effet. **HUMBERT** se tut et j'en fis autant[1].

A 4 h de l'après-midi, on partit pour Castlebar où nous arrivâmes le lendemain à 6 h du matin[2]. L'ennemi fut complètement battu. Nous devons le succès de cette journée aux talents, à la bravoure et au sang-froid de l'adjudant général **SARRAZIN**, ainsi qu'à l'intrépidité de nos soldats. Après une affaire aussi importante, quelles mesures devait prendre le général en chef ? Que dis-je ? Il est incapable d'en concevoir aucune ; aussi ne fit-il que boire, manger, courir à cheval et chanter Evin-go-bragh. Nous eûmes environ 120 blessés qui étaient épars depuis une demi-lieue en deçà de la ville et un quart de lieue au-delà : un général aurait donné des ordres pour qu'on préparât un lieu propre à recevoir les blessés, les y aurait fait porter, aurait assemblé les magistrats pour l'aider dans toutes les opérations relatives aux subsistances et à bien d'autres choses. Vu l'insuffisance d'un chirurgien et de deux aides (et quels aides grand dieu) il aurait fait mettre en réquisition ceux de la ville par ce moyen qu'indiquant la prévoyance, l'humanité et la nécessité. De braves soldats auraient reçus de prompts secours qui les auraient conservés à la patrie. Mais faute de cette précaution **BAUDRY**, notre chirurgien major, fut contraint de pourvoir à tout et il se donna une peine d'autant plus grande qu'il ne connaissait point la langue du pays. Il parvint cependant à former une espèce d'hôpital avec les secours du citoyen **RUTHIE**, commandant de la place.

On aura de la peine à croire ce que je viens de dire sur l'insouciance et l'inhumanité du général. Dans la grande rue de Castlebar étaient quelques blessés anglais ; diriez-vous qu'il ne donna aucun ordre pour faire secourir ces malheureux. J'en ai vu luttant contre la mort et rendre le dernier soupir après avoir souffert deux jours au coin de la rue où quelques particuliers les avaient rangés pour les garantir d'être achevés par les voitures et les chevaux. Quant aux autres de leurs compagnons, également blessés et laissés sur le champ de bataille, nos dignes auxiliaires, les Irlandais, les achevèrent à notre insu, tandis que nous poursuivions l'ennemi de l'autre côté de la ville.

Plusieurs chefs du pays vinrent se joindre à nous dans les premiers jours de notre entrée à Castlebar ; il y avait entre autres un curé catholique qui avait une grande influence parmi les Irlandais, qui en grande partie, professent cette religion avec un fanatisme sans égal. **HUMBERT** le nomma commissaire général de l'armée irlandaise ; devinerait-on que ses fonctions se bornaient à celles de maître d'hôtel du général. Quand sa table n'était pas bien garnie, il lui disait : mais voyez M. le commissaire nous n'avons presque rien à manger, à quoi vous occupez-vous donc ? Descendez à la cuisine et faites nous monter du fricot. Ce pauvre curé s'excusait de son mieux et

1 Pendant ce débat qui eut lieu presque en présence des 3 compagnies de grenadiers qui avaient posé leurs armes contre les maisons, ma compagnie s'empara des siennes et s'approcha de moi comme pour vouloir me garantir ou me défendre de l'emportement du général. Elle n'eut pas besoin d'être mise à une aussi rude épreuve. J'étais aussi assuré de son affection pour moi, comme je l'étais du mépris qu'elle avait pour le général qui avait perdu la confiance de tout le monde, par sa conduite licencieuse, ses basses actions et ses paroles grossières.

2 Pendant le repas qu'on prit sur la route de 10h à minuit, le général Sarrazin me prit sous le bras familièrement et dans nos allées et venues, me fit part de la rude attaque qui se préparait pour le lendemain quoiqu'il n'eut pas de renseignements précis sur la position militaire de la place, ni de la force de sa garnison. Après cela il me dit : Humbert est fâché de la scène qui s'est passée ce matin ; il n'en faut pas garder rancune ; venez le trouver et dites-lui qui vous êtes également fâché. Mais mon général répondis-je, ce sont des excuses que vous exigez que je fasse, tandis que je n'ai fait que repousser l'impertinence et les menaces en me servant des mêmes armes. Je le sais et ne puis vous en blâmer, cependant je vous engage à faire cette démarche qui ne peut qu'ajouter à la bonne opinion que nous avons tour de vous. Je me laissai conduire et en abordant Humbert, je lui fis mes excuses de convention et de complaisance qu'il reçut par un c'est bon n'en parlons plus.

allait donner les ordres qu'il croyait nécessaires pour se mettre à l'abri de pareils reproches. Je l'ai vu venir tout essoufflé nous dire au quartier général : le général ne se plaindra pas aujourd'hui, j'ai été à la boucherie et j'ai fait apporter de quoi faire un bon dîner. Quoiqu'il en fit, sa patience et sa résignation furent poussées à bout et la veille de notre départ de Castlebar, il s'en retourna chez lui et fit bien car sans cela il eut été expédié comme les autres.
Le lendemain matin de la prise de Castlebar un grenadier de ma compagnie vint m'apporter une caisse d'instruments de chirurgie qu'il avait trouvé dans les équipages anglais tombés en notre pouvoir. Cette caisse était ce qu'il y avait de plus riche et de plus recherché en ce genre ; le bois était en acajou, les garnitures et serrures en argent, les instruments au grand complet (il y avait ceux nécessaires aux accouchements), étaient tout ou partie où enjolivés en or, argent, ébène, ivoire, nacre, écaille etc.. Je montrai cette boite aux officiers de l'état-major du quartier général où ma compagnie était établie. **HUMBERT** la regardait avec des yeux de convoitise et aurait bien voulu se l'adjuger sans bourse délier. Mais cela était assez difficile, ayant déclaré l'intention d'en faire cadeau au citoyen **BAUDRY** notre chirurgien major et mon ami, ce qui fut exécuté dans la journée. Ce brave docteur ne tarissait pas d'éloges sur le fini et la richesse de ces instruments. Il me remit deux doubles louis pour les grenadiers ; lorsque j'eus quitté le salon où j'avais montré cette caisse au général **HUMBERT** et aux officiers de son état-major, il consulta **RANOU** son aide de camp pour savoir si le grenadier avait eu le droit de s'approprier cette caisse et celui aussi d'en avoir disposé en ma faveur. **RANOU** lui répondit qu'il l'en croyait légitime propriétaire et comme tel libre d'en faire ce qui lui plairait ; on n'en parle plus[1] .

Le brave **GUIGNON**, chef de l'état-major fut tué à mes côtés presque au commencement de l'affaire de Castlebar[2], n'étant armé que d'une épée, je pris le sabre qu'il avait à la main ; comme étant plus propre à l'attaque et à ma défense, mais non à cause de sa valeur puisque j'en laissai le fourreau et le ceinturon, sans lesquels il ne pouvait m'être utile après l'affaire. Ce jeune homme avait 500 louis sur lui, partie d'une somme considérable appartenant à l'armée et que le général avait par précaution mis à la garde de son état-major. Je continuai la charge à la tête de ma compagnie ; un grenadier blessé près de **GUIGNON**, le fouilla et prit l'argent qu'il trouva sur lui, ainsi que sa montre. L'affaire finie on le fouilla de nouveau par ordre du général et l'on ne trouva plus rien. Quatre à cinq jours après je découvris celui qui s'était emparé de la montre et de l'argent ; j'en rends compte au général qui me dit devant le général **SARRAZIN, AZEMAR** chef de bataillon et plusieurs autres officiers : je vous soupçonnais d'avoir pris cet argent : je lui répondis vous voyez que vos soupçons étaient aussi injustes que mal fondés et que chez moi l'honneur est tout et l'argent rien. Cette insolente maladresse prouve bien son peu de génie et de modération.
Le lendemain de l'affaire de Castlebar, l'ordre du jour portait que le général satisfait de la conduite des grenadiers voulait récompenser ceux d'entre eux qui se seraient distingués par quelques actions d'éclat ; qu'il n'oublierait pas surtout le grenadier qui avait mis le doigt sur la lumière du canon[3].

1 Arrivé à Paris le citoyen Baudry montra sa caisse au coutelier le plus renommé pour la fabrication des instruments de chirurgie qui lui répondit qu'il y avait peu d'ouvriers dans la capitale capables d'en faire de semblables et qu'il estimait la valeur de ceux-ci à mille écus.

2 Guignon, le grenadier Lemarchand et moi, sautâmes en même temps d'un champ de pomme de terre sur la route où deux pièces de canon étaient placées et masquées par la haie que la borde ; à peine l'eûmes-nous franchie qu'elle nous crachèrent leur mitraille à porté de pistolet ; Guignon fut tué raide et le grenadier blessé dangereusement d'un biscayen, moi seul ne fut pas atteint.

3 Bêtise dont je n'ai jamais pu me rendre compte car malgré mes informations je n'ai pu trouver le grenadier qui disait-il avait mis le doigt sur la lumière d'un canon. A quel propos et pourquoi mettre le doigt sur la lumière d'un canon ? Cette opération n'a lieu que quand on charge après avoir tiré plusieurs coups afin que l'air comprimé ne puisse se dilater et enflamme la gargousse qu'on y introduit ; et si ce grenadier a rempli cette fonction réservée au pointeur, je ne vois là aucune action d'éclat qui mérite éloge ou récompense. (il en est à peu près de cette action

Après avoir fait donner lecture de cet ordre aux grenadiers que je commandais, je les invitai à me faire connaître ceux qui s'étaient distingués suivant l'intention du général. Ils me répondirent d'une voix unanime qu'ils avaient tous fait également leur devoir, qu'ils ne demandaient aucune récompense particulière, qu'ils ne voulaient que l'estime du général (ils entendaient parler du général Sarrazin), et de leurs officiers. Ce désintéressement et cette modestie me firent plaisir. Je fus en informer le général que je trouvai dans sa chambre se promenant d'un bout à l'autre et ayant l'air d'être enfoncé dans de profondes réflexions au rapport que je luis fis, sa réponse fut celle, d'un *C'est bon,* prononcé avec un ton d'impatience. Je demeurai stupéfait de cet accueil, je jetai les yeux sur le général **SARRAZIN** qui en leva les épaules et me dit : les trois compagnies de grenadiers doivent se réunir cette après dîner. Je les passerais en revue. Il le fit en effet et il paya par des éloges mérités le tribut dû au courage d'aussi braves soldats. Le général en chef dont le grand plaisir était de courir à cheval en vrai casse-cou, passa au galop devant le front des grenadiers, avant l'arrivée de **SARRAZIN**, en criant Evin-go-bragh. Nous crûmes tous qu'il allait s'arrêter et nous dire au moins quelques mots mais nous fûmes trompés dans notre attente ; Evin-go-bragh fut la seule parole qu'il fut en état de prononcer ; il était plus que ivre, il était soul et c'est l'état où il se mettait journellement[1].

Dans un dîner où étaient plusieurs chefs irlandais et quelques déserteurs, parmi eux se trouvait un officier anglais déguisé comme nous l'avons su plus tard ; le général demande à **SARRAZIN** s'il ne trouvait pas que les mœurs des Irlandais approchaient beaucoup de celles des Français. Oui, lui répondit celui-ci à trois siècles près. Un moment après il engage tous les convives à faire remplir les verres et à se préparer à boire à une santé qu'il veut porter. Les verres sont aussitôt remplis, on se lève, le bras tendu les yeux fixés sur le général et dans cette attitude on attend qu'il parle ; il ouvre la bouche mais hélas ! Il n'en sort que deux ou trois mots mal articulés et dont la signification est encore un mystère. Heureusement que son refrain cher lui sauva la petite humiliation de passer pur un pauvre génie parmi les Irlandais (car parmi les Français sa réputation était faite) aussi cria-t-il d'une voix de mentor Evin-go-bratgh[2].

On avait pendant les huit jours que nous restâmes à Castlebar, donné le temps à l'armée anglaise de se fortifier et de se réunir. Elle marchait enfin sur nous au nombre de 25 ou 30 mille hommes. A Cette nouvelle, le général fait partir la sienne de Castlebar où il laissa 90 ou 100 blessés et malades sans leur avoir assurer les secours et les moyens nécessaires. Ils auraient péris si l'ennemi ne s'était emparé le même jour de cette ville[3]. Ce qu'il y a de singulier c'est un ordre que donna le général à un chef islandais en abandonnant Castlebar, de former et organiser quatre régiments d'infanterie et quatre régiments de cavalerie. Comment voulait-il qu'un simple particulier lui composât des régiments irlandais, attendu que lui et tout son nombreux et brillant état-major n'avaient pu réussir à former 60 hommes en compagnies.

Dans notre marche sur Killounay, j'étais quelques pas en avant de la tête de ma compagnie, avec **AZEMAR**, chef de brigade qui commandait les trois compagnies de grenadiers de l'armée, nous nous entretenons ensemble, et il me dit, eh bien comment vous trouver vous ? Ma foi lui dis-je, je trouve que nous sommes dans une triste position ; les secours attendus de Brest et autres ports n'arrivent point. Nous sommes poursuivis par une nombreuse armée ; le Irlandais unis que nous

comme de celle d'arracher les mèches aux bombes pour les empêcher d'éclater. Ce sont des niaiseries qui ont acquis parmi les ignorants, si robuste croyance qu'elle résisterait à une démonstration mathématique.

1 Humbert exerçait la profession de maquignon avant d'entrer au service et c'est sans doute en faisant le commerce des chevaux qu'il avait fait son éducation et contracté de si nobles habitudes.

2 Evin-go-bragh veut dire en langue irlandaise, l'Irlande pour toujours ou vive l'Irlande.

3 Les vivres étaient épuisés par le gaspillage qu'en faisait tout le monde et les habitants, la plupart compromis dans notre cause, avaient quitté la ville en même temps que nous et s'étaient dirigés dans toutes les directions, peu nous suivirent.

devions trouver ici n'existent point ; ceux qui nous suivent ne pensent qu'à piller et à fuir ; il ne les faut compter pour rien. Nous marchons depuis 30 heures sans avoir mangé ni reposé, tout cela n'offre pas une perspective bien consolante. Je vois que notre gouvernement a été trompé sur la situation de ce pays et que nous en serons les victimes. Ce n'est pas que je craigne pour moi, je sais que j'y sauterai, mais je suis fâché de voir périr de braves gens pour des hommes indignes de la liberté, qui n'en connaissent et n'en pratiquent que la licence. Je vois tout cela comme vous me répondit-il mais que pouvons-nous y faire ? L'entretien en finit là et nous continuâmes la route silencieusement. Arrivés à Killounay, il n'eut rien de plus pressé que d'aller rendre compte au général de ce qui venait de se passer entre nous. Le général fit assembler la compagnie que je commandait et dit aux grenadiers qu'il était instruit qu'on cherchait à les décourager ; ils répondirent tous qu'ils ne savaient pas ce qu'il voulait dire. J'étais dans la plus grande sécurité car je ne pouvais soupçonner que ce que j'avais dit à **AZEMAR** fut la cause des exhortations que le général faisait aux grenadiers de continuer à se battre. On ne s'étonnera pas qu'**AZEMAR** ait eu la bassesse d'aller rapporter l'entretien qu'il avait lui-même fait naître et qu'il dénatura sans doute, entretien qu'un véritable camarade aurait regardé comme une secrète confidence ; on ne s'étonnera pas dis-je lorsqu'on saura que cet homme a dans tous les temps brigué des places aux dépends de la délicatesse et de l'honneur, et que dans cette expédition il n'y a pas de rôles infâmes qu'il n'ai joué auprès du général **HUMBERT** pour se faire nommer chef de brigade[1]. Voilà pourtant un des grands motifs de la destitution dont je suis la victime.

Dans une affaire que nous eûmes le même jour contre la garnison de Sligo que nous mîmes bientôt en déroute, je poursuivis et fis prisonnier un capitaine du régiment de Limerick, il me remit son épée et comme je le conduisais au quartier général, des insurgés irlandais l'accablent d'injures dans leur langue que je ne comprenais pas et menaçaient de l'assassiner. Sur les plaintes qu'il m'en fit, je les dispersais à coups de sabre et continuant ensuite notre route, il tira une bourse dans laquelle il y avait 300 guinées[2] à ce qu'il me dit, me pria de les accepter pour lui avoir sauvé la vie et pour mieux m'engager à les recevoir, il me dit fortune de guerre. Je les refusais et lui répondis que les Français ne faisaient point la guerre pour de l'or ; je n'ai fait que mon devoir en protégeant vos jours contre des lâches qui voulaient vous assassiner. Vous étiez sans armes et prisonnier, j'ai fait ce que tous les Français eussent faits à ma place ; il me sauta au coup en me disant *Vive l'honneur français.*

Arrivés au quartier général je le remis à la garde des prisonniers. Une demie heure après, j'eus besoin d'entrer dans une maison pour me rafraîchir. C'était directement celle où les généraux étaient ainsi que les officiers anglais. Sitôt que le capitaine en question m'aperçut, il me tendit la main, en parlant anglais à **HUETTE** officier d'état-major. Il avait sans doute raconté son histoire mais il ne savait pas à qui il avait obligation de la vie ; **HUETTE** dit aussitôt à **HUMBERT** et à **SARRAZIN** : c'est le citoyen **JOBIT** qui l'a fait prisonnier. Le capitaine **SARRAZIN** m'adressa ces propres mots : **JOBIT**, je suis charmé de la conduite que vous avez tenue envers cet officier, elle vous fait beaucoup d'honneur. Le général **HUMBERT** reprit avec un air maussade qu'il voulait rendre ironique : il est si généreux qu'il devrait bien lui rendre son épée puisqu'on va le renvoyer. Il semblait ne faire un crime de ne pas aimer l'argent autant que lui.

1 Après l'affaire de Castlebar, le général de brigade Humbert nomma ses deux adjudants généraux, généraux de division : le mulâtre Ardouin chef du 2e bataillon de la 70e demi-brigade, Azémar et Dupont chefs de bataillon furent promus à celui de chefs de brigade et quelques capitaines chefs de bataillon.

2 Cet officier avait aussi une montre qui paraissait ostensiblement, ainsi qu'une épingle en brillants attachée au jabot de sa chemise. Plus d'un officier de l'état-major n'aurait pas manqué de l'en dépouiller ainsi que de la bourse si bien garnie. J'avais disposé de son épée qui m'appartenait légitimement suivant les lois de la guerre, mais d'après les intentions du général je la lui remis et le capitaine rentra dans sa garnison sans qu'il lui manque un cheveux de la tête.

A la suite de notre départ de Castlebar, un train considérable d'artillerie nous suivait et devenait embarrassant et il fallait s'en défaire. Le général le fit d'une manière plus que maladroite en faisant jeter les canons et les caissons dans de petits ruisseaux d'où l'ennemi pouvait facilement les retirer pour s'en servir contre nous[1].

La marche de l'armée fut tellement négligée qu'elle tenait une lieue et demie. Le général ne prit aucune précaution pour remédier à cet inconvénient qui présageait des suites funestes. Les soldats étaient harassés de fatigue et il se plaignaient qu'ils ne pouvaient plus se traîner et bien leur dit le général : *allez dans les prairies et prenez des chevaux*. Il n'en fallut pas davantage, on se débanda, on courut dans les campagnes et plusieurs soldats en revinrent montés. Au lieu de marcher à leur compagnie, ils prenaient les devants, quand les officiers leur ordonnaient de descendre et de se mettre à leur rang ; ils répondaient que le général leur avait permis de prendre des chevaux. Cette manœuvre fit que le 2e bataillon qui était de 350 hommes et qui tenait à la gauche de la colonne ne se trouva, après avoir fait deux lieues que de 100 ou 160. Pendant cette marche, un caisson chargé de munitions de guerre était traîné à bras par des Irlandais faute de harnais et de chevaux de trait. Ces hommes se trouvèrent fatigués et abandonnèrent le caisson ; l'ennemi qui nous suivait s'en empara. A cette nouvelle, le général malgré les représentations qui lui fit le citoyen **BOURROUSSE**, capitaine d'artillerie, que le caisson ne contenait que des munitions qui n'étaient point de calibre pour les pièces de 4 que nous avions ne pouvaient nous être d'aucune utilité, que nous avions sans elles assez de munitions etc. Ces observations ne servirent à rien et le général s'obstina à vouloir reprendre le caisson et pour cela il fit faire demi-tour à droite au 2e bataillon, qui marcha à l'ennemi tandis que les 3 compagnies de grenadiers, le 1er bataillon, une partie du 2e et plusieurs Irlandais continuaient leur route, sans se douter de la moindre chose de ce qui se passait à la queue de la colonne. Le 2e bataillon qui avait été considérablement diminué parce qu'on a vu, donna le temps à l'ennemi d'arriver et de se déployer, si bien que dans un instant il fur cerné et ne pouvant résister à une force aussi supérieure fut obligé de se rendre. Le général ayant appris ce qu'avait produit son entêtement, se déchaînait en injures grossières contre tous ceux qu'il rencontrait ; il les accusait du peu de succès qu'il venait d'avoir. Les généraux **SARRAZIN** et **FONTAINE** ne furent pas exempts de son emportement. Ce dernier lui répliqua durement et cette scène scandaleuse se passait devant les soldats. Jugez de l'impression qu'elle fit sur eux. La tête de la colonne faisant halte pour laisser arriver la queue dont elle se croyait encore suivie, nous fûmes tout à coup bien étonnés de voir venir à nous plusieurs cavaliers anglais parlant tous très bien le français et nous criant à haute et intelligible voix : ne tirez pas mes amis tout est arrangé. Ignorant ce qui venait de se passer à notre gauche, nous crûmes d'abord que tous ces cavaliers avaient déserté pour se ranger sous nos drapeaux ; mais presque en même temps le général arrive avec quelques chasseurs à cheval et crie d'une voix alarmée, en avant grenadiers, chargez à la bayonnette. Au même instant il se renverse de son cheval tenant son sabre à la main sans l'avoir tiré du fourreau, le frappant par terre en répétant sans cesse : en avant grenadiers à la bayonnette. Les grenadiers et les autres soldats des compagnies ordinaires se mettent en bataille sur un côté de la

1 Les moindres notions lui indiquaient les moyens de les mettre hors de tout service ; il y en avait d'infaillibles, ayant surtout de la poudre et des boulets. Le reste dont on fut également obligé de se défaire, voici la manière que j'indiquai : charger à double ou triple charge la moitié des pièces, mettre l'autre moitié bouche à bouche de chacune de celles chargées et y mettre le feu au moyen d'une mèche d'artifice. Les pièces ainsi chargées crèveront probablement mais bien certainement les boulets qu'elles lanceront entreront de force dans celle qui ne l'étaient pas ou les bosseront à l'embouchure. Autre moyen : on met en travers la pièce chargée, le ventre appuyé à la gueule de celle qui l'est et le boulet la bosse tellement qu'il faut absolument la refondre. Quant aux affûts et caissons, c'était tout bonnement de les brûler, noyer les poudres, enterrer ou disperser les boulets et la mitraille.

route présentant par cette position le flanc gauche à l'ennemi. Les canonniers mirent en bataille deux pièces de canon qui repoussèrent une nombreuses cavalerie qui fondait sur nous à toute bride. Notre infanterie appuya près des canons qui barraient la route. L'ennemi avait fait avancer son artillerie et l'avait placée également sur la route à l'opposé de la notre, de manière que la distance qui les séparait était un vaste marais que traversait la route. Plusieurs grenadiers et volontaires murmuraient en disant notre second bataillon est fait prisonnier, il vaudrait autant se rendre tout de suite. Je leur dit d'une voix forte, camarades battons les encore une fois et nous capitulerons ensuite s'il le faut. Eh bien commandez-nous donc si vous voulez que nous nous battions. Je profitai de ce moment favorable ; je leur fis faire par le flanc droit et par file à gauche, quoique ce ne fut pas à moi de commander, puisque le général **ARDOUIN**, chef de brigade et **MAUCHAND**, chef de bataillon qui semblent n'avoir plus la tête à eux étaient là. Je pris sur moi de le faire et je ne crois pas avoir manqué à la subordination ni à mon devoir : je me mis à la tête de ma compagnie, qui marchait ce jour-là la première ; les autres compagnies suivirent le même mouvement. Il était de toute impossibilité de passer sur la grande route parce que le feu de l'ennemi et celui de nos canons la croisaient. Le marais qui est sur les côtés avait l'apparence d'un gazon ferme, je crus donc plus prudent de chercher à le traverser sous la protection de nos deux pièces d'artillerie qui ne cessaient de faire un feu très vif. Mais quelle fut notre surprise lorsque nous eûmes fait vingt pas de nous voir enfoncer jusqu'à la ceinture, il fallut appuyer à gauche et longeant le côté de la route, nous parvînmes à nous trouver en face de l'ennemi. On continua de tirailler en s'embusquant derrière de petites murailles ; c'est là que j'ai vu et plusieurs autres personnes aussi, le général derrière un volontaire, ses deux mains appuyées sur ses épaules, lui disant : tire là mon ami, tire là en lui montrant quelques Anglais qui étaient les plus à portée d'être atteints. Je demande si c'était là sa place. Cependant l'ennemi eut le temps d'arriver, de se déployer et de nous cerner. Nous mîmes bas les armes après avoir soutenu deux heures : 400 Français contre une armée de 25 à 30 mille hommes.

L'affaire finie on réunit les officiers dans une espère d'enclos touchant la route où un officier anglais s'occupa de pendre leurs noms et grades, et à peine cette opération était-elle terminée qu'un régiment de sans culottes écossais vint se mettre en bataille en face d'eux. J'avoue que ces dispositions n'annonçaient rien de bien rassurant, mais la plus grande partie de nous le virent cependant avec assez de sang-froid et d'indifférence. Il n'en fut pas de même du brave **HUMBERT** qui les larmes aux yeux, disait aux officiers qui étaient les plus rapprochés de lui : *je crois qu'on va nous faire passer le goût du pain.*

Les Français prisonniers de guerre retournèrent à Closne d'où ils étaient partis le matin. Là il dit à **ARDOUIN** en ma présence : *le second bataillon a déserté à l'ennemi, plusieurs officiers se sont comportés en lâches, je veux les faire pourrir dans les prisons. Si nous eussions eu 2 ou 300 hommes tués, je serais content, mais on s'est rendu presque sans se battre.* **ARDOUIN** balbutia quelques observations que le général n'écouta pas. Un moment après le général partit en avant, accompagné de quelques officiers de son état-major et nous ne le vîmes plus que sur le vaisseau qui transporta tous les officiers de l'expédition de Dublin à Liverpool. A peine se montra-t-il quand il y arrivèrent.

Les injustes reproches et les menaces **d'HUMBERT** révoltèrent **ARDOUIN**, qui pendant son séjour en Angleterre ; fit un rapport contre **HUMBERT** dans le dessein de le présenter au gouvernement. Il en remit même une copie au citoyen **NIOCE**, commissaire chargé des prisonniers de guerre lors de son passage dans la ville ou nous étions en cantonnement. Arrivé à Paris **ARDOUIN** apprend que le général n'a pas poursuivi : l'effet de ses menaces, cette nouvelle le désarme, il de démet de sa juste indignation pour faire visite à **HUMBERT** et le sollicite de le faire confirmer dans son grade de chef de brigade. C'est ainsi que l'ambition triomphe de la vérité ; surtout parmi des hommes de son espèce.

Dans le trajet que nous fîmes de Dublin à Liverpool, j'eus l'entretien suivant avec un adjoint nommé **TOUSSAINT** : eh bien capitaine me dit-il en m'abordant, nous voilà donc pris ; oui nous le sommes répondis-je et si nous avions été bien conduits, nous ne le serions pas encore. Comment, que voulez-vous dire ? Je veux dire que si nous avions eu un bon général nous aurions résisté plus longtemps ; qu'avez-vous à reprocher à vos généraux ? Je sais faire une différence entre eux ; tous les militaires de l'expédition portent dans leur cœur le général **SARRAZIN** parce que c'est un brave et digne homme. Quant au général **FONTAINE**, je n'en parle pas parce que je ne le connais pas. Mais pour le général **HUMBERT** je dirai toujours à qui voudra l'entendre qu'il est incapable de commander, qu'il n'a aucune des connaissances si nécessaires à un officier et surtout à un officier supérieur. Eh que lui reprochez-vous donc ? Ce que je lui reproche : ah, si je voulais entrer dans des détails, je n'en finirais plus. Mais je me contenterai de vous dire qu'il n'a jamais su ni chercher à savoir la force ni le mouvement de l'ennemi que nous avions à combattre ou à éviter. Eh où ne l'a-t-il pas su ? Le savait-il à Castlebar . Oui, il le savait et il a eu l'imprudente témérité de faire attaquer 5 000 hommes retranchés sur des hauteurs, soutenus de 16 pièces de canon, par 800 Français qui n'avaient qu'une seule pièce de 4, harassés, harassés par une marche de 30 heures et mourant de faim ? Oui, il l'a fait et il était nécessaire de le faire. Oui, lui répliquai-je à mon tour, avec un mouvement d'indignation que ne ne peux retenir, il était nécessaire de le faire pour fournir un nouvel aliment au pillage où les amis et les ennemis n'ont pas été épargnés. Le général **FONTAINE**, qui était arrivé pendant cette discussion dit : allons, finissez. A quoi bon discuter sur des choses qu'on doit taire devant nos ennemis. L'entretien cessa, je me retirai et l'adjoint fut en rendre compte au général, ce qui n'a pas peu contribué à augmenter les motifs de sa haine contre moi.

A Liverpool, le général en chef, quoique prisonnier de guerre et conséquemment sans autorité se permit néanmoins de destituer sans motifs deux officiers, un chef de brigade qu'il avait fait après l'affaire de Castlebar et un lieutenant ; il remit le premier dans son grade de chef de bataillon, le second fut dégradé comme simple soldat. **ARDOUIN** fut l'exécuteur des volontés tyranniques du général. Il ne pouvait dans le fait choisir un ministre plus digne de cet emploi. La lettre que le général écrivit à **ARDOUIN** n'était aucunement motivée ; elle portait seulement : ***Destitués pour les raisons que vous connaissez aussi bien que moi.***

Voilà pourtant comme se conduisent ceux qui ne savent qu'abuser de l'autorité qu'ils ont usurpée et qui allient l'ignorance au plaisir de mal faire[1].

Le général en passant à Dublin emprunta au lord **CORNVALLIS** 250 guinées à titre de secours pour les officiers de l'expédition. Cette somme jointe à la caisse de l'armée et au produit de

1 Le chef de bataillon qui fut destitué se nommait Dufour, beau cheval de parade dont la bravoure était plus que douteuse. Je n'ai pu savoir si c'est à quelque manque de cœur ou à quelque autre action non mo… lâche qu'il dut sa destitution, toujours est-il qu'elle était illégale quoique méritée. Et voici sur quoi je fonde mon attention ou mon jugement qui pourra paraître sévère à bien des gens et juste au plus grand nombre, du moins je m'en flatte pour l'honneur de l'espèce humaine. Le citoyen Guignon, chef de bataillon et de l'état-major fut tué au combat de Castlebar, il avait sur lui 500 louis, partie des fonds confiés au général en chef pour les besoins de l'expédition, un grenadier blessé à côté de lui s'empara de l'argent et de sa montre : Dufour visitant l'hôpital découvrit comme on dit le pot aux roses et pour première condition d'en garder le secret, il exigea que ce militaire lui remit la plus grande partie de l'argent qu'il empocha sans scrupule et bien avec l'intention de le garder pour lui car il ne fit aucune démarche pour en opérer la restitution à qui de droit. Lorsque j'eus à mon tour découvert la manigance, j'en rendis compte au général en lui faisant connaître les particularités qui se rattachaient au principal. Le lieutenant aussi destitué se nommait Mariosse, simple canonnier de marine qui avait été élevé au grade de lieutenant par le général pour lui avoir je crois, amené un superbe cheval qu'il avait trouvé par *hasard* dans les écuries d'un château où il cherchait ses canons (comme ce soldat qui cherchait son bataillon dans une armoire qu'il venait d'enfoncer, quant au motif de la destitution, je l'ignore.

l'inspection des châteaux et des contributions levées sur les habitants des villes tombées en notre pouvoir, le mettait à même de mener un grand train ; aussi voulut-il se faire connaître pour général en Angleterre, par la dépense énorme qu'il y fit. Il nourrissait dans le cantonnement les autres généraux et leur suite, tandis qu'il y avait des officiers[1] qui pouvaient à peine exister avec la faible solde qu'ils recevaient du gouvernement français duquel étaient tous les prisonniers. Sa compagnie ne fut pas toujours aussi nombreuse, il ne voulut plus à sa table que les généraux. Il restait de l'argent dans la caisse noire, il fut partagé entre la première bande, chacun 40 louis. **AZEMA** devait être un de participants, il vint sans doute trop tard, car il n'eut rien. C'est de lui que je tiens ce partage infâme, digne des héros des grandes routes.

Une dame de Lichfield se faisait un plaisir de recevoir les Français dans la maison. Un officier qui s'y rendait habituellement y rencontra un jour le général **HUMBERT** qui lui dit d'un ton mêlé d'autorité et d'insolence « je ne croyais pas monsieur que vous vous permettiez de venir dans l'endroit ou va votre général. L'officier lui répondit, Madame L…. m'a permis de venir chez elle, vous trouverez bon que je profite de cette permission ; au reste ajouta-t-il cela ne vous regarde pas[2]. Ce que je rapporte ici ce sont des riens, mais ces riens là montrent le despotisme avec lequel **HUMBERT** traitait tous ceux qui étaient sous son commandement.

Un jour à Lichfield, **HUMBERT** dit devant plusieurs officiers, il faut que je m'habille en hussard aujourd'hui, le ferai courir toutes les femmes après moi. Oui, dit **SARRAZIN**, vous êtes beaucoup mieux en hussard qu'en général. Vous croyez **SARRAZIN** répliqua-t-il ? Oui, ma parole. Eh bien dit le général je pendrai mon costume d'hussard. Voyez s'il ne faut pas être borné au dernier point pour ne pas comprendre le sens de l'observation de **SARRAZIN** ; il ne le comprit pas, puisqu'il s'habilla en hussard et se promena dans toutes les rues de la ville où les dames ne firent pas plus d'attention à lui que quand il était autrement vêtu.

Dans le cantonnement, je n'avais guère aperçu le général **HUMBERT** qu'aux appels qui avaient lieu les mercredi et samedi ; un jour il m'aborde dans la grande salle où l'on se réunissait pour cette opération et m'invite à lui faire l'honneur de dîner avec lui ; je le refusais net en lui disant que la solde que me donnait le gouvernement me suffisait pour vivre, que je ne dînait chez personne et encore moins chez lui que chez tout autre.

Enfin le général apprit que je rédigeais un journal de notre expédition et que je ne parlais pas avantageusement de lui ; il entre dans une colère terrible et fit serment qu'il me ferait destituer où qu'il perdrait le nom qu'il porte : il a réussi, j'ai été destitué et lui a conservé son nom avec toutes ses belles et précieuses qualités. Que dieu lui soit en aide et lui fasse miséricorde ! C'est le plus triste sujet qui existe dans toutes les armées de la république.

JOBIT
ex-capitaine de grenadiers à la 70e demi-brigade d'infanterie de ligne.

1 Les officiers de tout grade ne recevaient qu'un shilling 4 pences par jour, équivalent à 32 sols de France ; avec cela il fallait se loger, se nourrir, se blanchir et les vivres étaient extraordinairement chers, des officiers assez gros mangeurs étaient obligés de n'avoir à leur ordinaire que des pommes de terre.

2 Humbert était hautain, impertinent, grossier comme un porte faix, mais s'il trouvait un homme qui lui répondait avec vigueur, il devenait mou comme un gant.

Rentré en France, le 9 frimaire an VII, je rejoignit immédiatement la demi-brigade qui était à La Rochelle où peu de jours après l'arrêté ci-dessous me fus signifié (le fameux Schérer étant ministre de la guerre).

Extrait du directoire exécutif de la république française une et indivisible,
du 27 frimaire an VII.

Le citoyen **JOBIT**, capitaine de grenadiers à la 70e demi-brigade d'infanterie de ligne cessera ses fonctions et ne sera plus employé.

Signé : L. M. Reveillere Lepaux, président
Lagarde, secrétaire général.

Les officiers du bataillon de l'expédition me délivrèrent spontanément les certificats les plus honorables sur ma conduite en Irlande ; tous les autres officiers du corps y joignirent le témoignage le plus flatteur sur celle que j'avais tenue jusque-là.
Après m'être reposé quelques jours au sein de ma famille, je parti pour Paris afin de réclamer contre une aussi révoltante destitution. Je demandai avec la fermeté de l'innocence, non ma réintégration pure et simple (je l'aurais refusée si elle m'eut été offerte), mais un jugement solennel qui seul pouvait satisfaire mes amis et confondre mes ennemis. Après huit mois de démarches et pénibles sollicitations, le général **BERNADOTTE** ayant remplacé **SCHERER** au ministère de la guerre, j'obtins enfin l'objet de mes désirs et fut envoyé à Caen devant le Conseil de guerre, portant l'ordre du ministre au général **REY**, commandant la division militaire, de me faire juger toute affaire cessante. J'étais également porteur des pièces à ma charge consistant en l'arrêté ci-dessus qui n'étant pas motivé obligea d'en demander les causes à mon dénonciateur, alors à Zurich en Suisse, qui répondit qu'il avait eu à se plaindre de moi pendant l'expédition d'Irlande où par des propos j'avais découragé la troupe. Mon interrogatoire eut lieu le lendemain de mon arrivée à Caen et le jour suivant, je comparus devant le Conseil de guerre, qui un quart d'heure après prononça à l'unanimité ma **non-culpabilité** et ma **réintégration** au corps pour y continuer mes services (du 15 fructidor an VII, 1er septembre 1799).

Sur la vue du jugement un état de rappel de solde me fut délivré pour le temps qui s'était écoulé de ma cessation de service à ma réintégration (environ 8 mois). Je revins à Paris et présentai copie de mon jugement au ministre de la guerre qui, pour m'indemniser des dépenses qu'avait occasionné mon long séjour dans la capitale, me fit donner une gratification de 1200 frs et un congé de 20 jours dans ma famille avec solde, une feuille de route avec indemnité pour rejoindre mon corps et un ordre au chef de la demi-brigade de me réintégrer en ma qualité de capitaine de grenadiers.

En attendant la rentrée en France du bataillon auquel j'appartenais, qui eut lieu deux mois après, je fus nommé membre du conseil de révision de la 12e division militaire, séant à Nantes ou j'exerçais presque toujours les fonctions de juge rapporteur, et au passage dans cette ville de mon bataillon, débarqué à Morlaix, j'en pris le commandement par ordre du général divisionnaire et le conduisis à Niort où était la demi-brigade. Le capitaine **MAUCHAND**, qui était titulaire de la compagnie de grenadiers et qui n'avait point été confirmé dans le grade de chef de bataillon que lui avait conféré son compatriote **HUMBERT**, étant chez lui en congé, le chef de brigade voulut me faire recevoir provisoirement à sa place jusqu'à son retour, mais les grenadiers demandèrent si vivement que je fusse reçu en pied que le chef fut obligé d'y référer. Telle fut l'issue de la plus injuste destitution

puisque les motifs étaient tout l'opposé de la vérité et que loin d'avoir mérité le blâme, je crois au contraire avoir mérité, sinon des éloges, au moins l'estime de tous mes camarades.

Niort, le 10 pluviôse an VIII de la république une et indivisible.
Capitaine de grenadiers
Jobit.

Ancestramil